

Les Cahiers des dix



Les Jeune-Canada ou les « Jeune-Laurentie » ? La recherche d'un nationalisme (1932-1938)

Young Canada or « Young Laurentia » ? In search of nationalism (1932-1938)

Yvan Lamonde

Numéro 63, 2009

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/039917ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/039917ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions La Liberté

ISSN

0575-089X (imprimé)

1920-437X (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Lamonde, Y. (2009). Les Jeune-Canada ou les « Jeune-Laurentie » ? La recherche d'un nationalisme (1932-1938). *Les Cahiers des dix*, (63), 175–215.
<https://doi.org/10.7202/039917ar>

Résumé de l'article

Une étude sur les Jeune-Canada (1932-1938) ne dépare certainement pas un numéro spécial sur la révolution tranquille. au contraire, car si on rappelle le nom de quelques animateurs du mouvement – André Laurendeau, Pierre Dansereau, Gérard Filion, Robert Charbonneau, Gérard Picard, Lucien L'Allier, Claude Robillard – on voit se dessiner la trajectoire qui va des années 1930 à la décennie 1960.

Ce mouvement de jeunes, typique de la décennie de la Crise, départage un certain nombre de choses : il remet en cause la manière de l'Action catholique de la jeunesse canadienne-française (ACJC), prend des distances vis-à-vis Henri Bourassa auquel ils font peur, renoue avec l'esprit de l'enquête de *L'Action française* de 1921 en se plaçant à l'enseigne de l'abbé Lionel Groulx. Après un certain nombre de tâtonnements, le jeune Laurendeau y définit leur nationalisme laurentien dans un tract, *Notre nationalisme* (1935), qui constitue une des pièces maîtresses de la pensée politique québécoise.

Les Jeune-Canada ou les « Jeune-Laurentie » ?

La recherche d'un nationalisme
(1932-1938)

PAR YVAN LAMONDE*

Sans véritablement expliquer pourquoi les années 1930 avaient été une Révolution tranquille ratée, Fernand Dumont et Jean Hamelin ont bien vu que quelque chose commence avec la Crise qui s'accomplit quelque trente ans plus tard. J'essaie de répondre à ce pourquoi dans le tome 3 de *Histoire des idées au Québec* auquel je travaille et qui a comme titre et sous-titre : « la modernité au Québec (1929-1965) : la victoire différée du présent sur le passé ».

L'équipe des Jeune-Canada dit d'entrée de jeu quelque chose sur le dégel des années 1960 : André Laurendeau, Gérard Filion, Jean Drapeau, Pierre Dansereau, Claude Robillard, Jean Charbonneau, parmi d'autres, ont connu leur apogée avec la fin des années 1950 et ont vu leur nom associé à ladite Révolution tranquille. À sa façon, l'ombre de l'abbé Groulx sur le mouvement indique une autre dimension de ce qui surviva ou ne surviva pas à l'évolution d'après-guerre. Mais, surtout, le « maîtres chez nous » du manifeste des Jeune-Canada de décembre 1932 annonce le slogan des libéraux de Jean Lesage lors de la campagne

* L'auteur remercie Madame Suzanne Rouleau et la Bibliothèque de l'Assemblée nationale pour le travail de numérisation des illustrations contenues dans cet article.

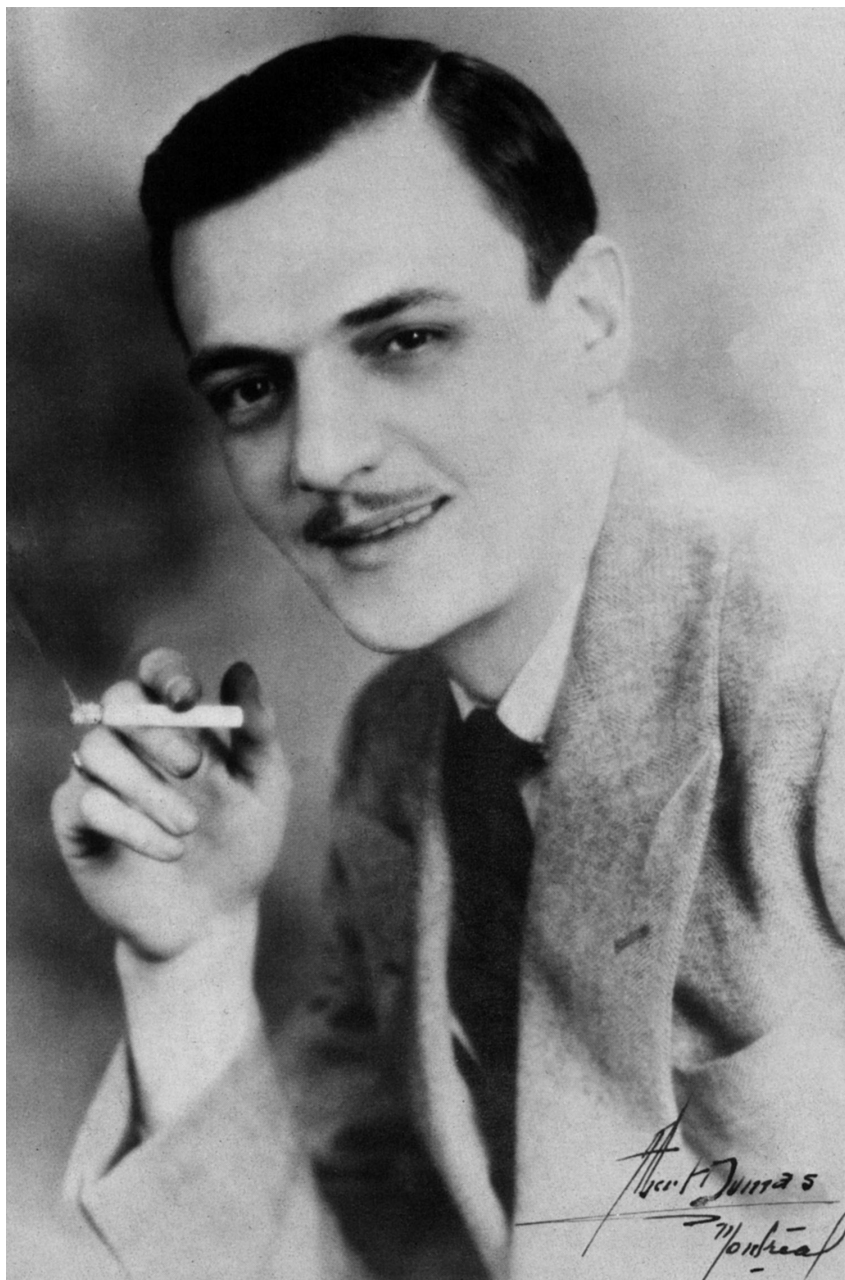
électorale de 1962, qui fut aussi une élection référendaire sur la vieille question de la nationalisation des pouvoirs hydroélectriques que Maurice Duplessis harnacha à sa façon après son élection en 1936. Il faut ainsi visualiser une trajectoire qui va de la Crise aux changements qui s'opèrent de l'après-guerre au milieu des années 1960.

Le chanoine Lionel Groulx écrit dans ses *Mémoires* rédigés vers la fin des années 1950 : « ce mouvement des Jeune-Canada, je n'hésite pas à l'écrire, m'apparaît comme la chiquenaude qui sortit l'opinion de sa torpeur. De cette fin de 1932 et de ce début de 1933 prennent date, en effet, ces autres mouvements qui vont nous mener, en 1935, à ce quelque chose qui aurait pu être une ère nouvelle, le début d'une grande époque si, en histoire, trop d'aubes ne s'arrêtaient pas au bas de l'horizon »¹.

Groulx est un témoin et un acteur aîné de cette « aube » ; il fut aussi l'acteur principal d'un mouvement et d'une revue, *L'Action française*, qui furent l'horizon intellectuel du Canada français de 1917 à 1928. Il est donc bien placé pour esquisser une trajectoire intellectuelle qu'il fait débiter en 1932 et tomber en 1935, tout en suggérant une continuité d'un mouvement à l'autre. Un mouvement de jeunesse nationaliste renouait en 1932 avec les mouvements de jeunesse du début du siècle.

Tardivement, les « Jeune-Canada » se nommaient ainsi à la suite de tous ces mouvements de jeunesse (« Jeune Allemagne », « Jeune-France », « Jeune-Italie ») qui, en Europe vers 1830, s'étaient levés avec l'éveil des nationalités. Ils furent une trentaine entre 1932 et 1938 ; des anciens du Collège Sainte-Marie pour la plupart, collège d'où sortiront aussi les jeunes de *La Relève*, lancée en mars 1934. Ils s'étaient connus au Cercle Crémazie du collège, puis au Club X à l'Université de Montréal. À eux seuls, les noms des membres du groupe esquissent la courbe qui mènent des années 1930 à la décennie 1960 : André Laurendeau, fils d'Arthur qui fut de *L'Action française* et qui sera de *L'Action nationale* (1933), principal animateur du mouvement, qui sera aussi directeur (1937-1942) de *L'Action nationale*, chef de l'aile provinciale du Bloc populaire canadien, rédacteur en chef adjoint du *Devoir* de 1947 à 1957, puis rédacteur en chef de 1957 à 1968 et co-président, de 1963 à 1968, de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme ; Pierre Dansereau, botaniste, directeur du Jardin botanique de Montréal et de New York et un des fondateurs de la pensée écologiste ; Gérard Filion, passé par les HEC, à l'Union catholique des cultivateurs et à la direction du *Devoir* ; Robert Charbonneau, romancier, aussi de l'équipe de

1. L. GROULX, *Mémoires*, Montréal, Fides, 1972, tome III, p. 281.



André Laurendeau en 1935, à l'époque où il anime les « Jeune-Canada ». (Bibliothèque de l'Assemblée nationale)

La Relève, co-fondateur des Éditions de l'Arbre avec Claude Hurtubise ; Paul Dumas et Georges-Étienne Cartier, éminents médecins ; Roger Duhamel, journaliste à *La Patrie*, directeur (1947-1953) de *Montréal-Matin* ; Gérard Picard, syndicaliste et futur président de la Confédération des travailleurs catholiques du Canada ; Gilbert Manseau et Lucien L'Allier, ingénieurs ; René Monette, agronome ; Dostaler O'Leary, qui avait fait Science politique à l'Université libre de Bruxelles et qui sera des Jeunesses Patriotes ; Claude Robillard écrivant sous le pseudonyme de Jean-Marie Fortin, auteur des *Dilettantes* (1931) et futur créateur du théâtre pour enfants dans les parcs de Montréal².

Au sortir des « années folles », ces jeunes de familles bourgeoises, pour un bon nombre, sont confrontés à la Crise : « Le ton de nos entretiens particuliers avait fait tomber notre dilettantisme littéraire et nous inspirait à chacun de nous engager ». Ils se disent « prêts à agir, et d'urgence, à prendre la relève, mais de quoi ? », après s'être « trouvés un groupe de jeunes gens, profondément dégoûtés par nos observations personnelles sur l'état de choses actuel, dans l'ordre national³ ». Le ton avait certainement monté chez Gérard Filion : « Nous sommes une génération de déblayeurs et de terrassiers ; nous devons employer notre énergie et nos talents à déconstruire une civilisation que des égarements, peut-être même des sottises, ont mise en ruines ». Au vu de cette « ère de désordres », l'avenir paraît difficilement radieux : « Ne nous faisons pas d'illusion : demain, les jeunes de tous les pays devront s'entretuer pour défendre au nom sacré de la patrie, une pétaudière de canailles. Chômeurs ou chair à canons : tel sera demain notre lot⁴ ».

Le mouvement qui regroupe de jeunes catholiques n'est pas religieux ; il se distingue ainsi de l'Action catholique de la jeunesse canadienne-française [ACJC]. Filion insistera pour préciser qu'ils se percevaient comme « laïcs » et Dansereau écrira : « Nous prenions nos distances à la fois envers les conventions sociales et les dogmes et préceptes religieux, mais nous nous en étions très peu affranchis⁵ ». Ils attendent « une occasion » qui leur est doublement fournie en 1932 : l'absence de Canadiens français dans la délégation canadienne d'une soixantaine de personnes à une conférence impériale et, surtout, la nomination au service des

-
2. Centre de recherche Lionel Groulx [CRLG], P21/A,2 ; Fadette soulignera dans *Le Devoir* du 10 mars 1933 l'absence de femmes.
 3. PIERRE DANSEREAU, *Projets inachevés : autobiographie, I : La lancée*, Sainte-Foy, Éditions MultiMonde, 2005, p. 107, 92 ; le même, « Jeune-Canada », *L'Action nationale*, I, 5, mai 1933, p. 268 ; le même, « André Laurendeau : les options réversibles », dans ROBERT COMEAU et LUCILLE BEAUDRY (dir.), *André Laurendeau, un intellectuel d'ici*, Sillery, Presses de l'Université du Québec, 1990, p. 179-184.
 4. G. FILION, « Héritage de notre génération », *Le Quartier latin*, 15 février 1934, p. 8.
 5. P. DANSEREAU, *La lancée*, op. cit., p. 89.

douanes de Montréal d'un directeur anglophone unilingue. L'occasion réactualise ainsi les combats antérieurs, ceux d'Armand Lavergne en particulier, pour le bilinguisme de la monnaie et des timbres et pour une présence proportionnelle des Canadiens français dans l'appareil gouvernemental fédéral.

Chez les jeunes

Jeune-Canada

On a coutume de dire que les grands mouvements — ceux qui introduisent un réel changement dans la façon de vivre d'un peuple — sont le résultat des circonstances, leur aboutissant nécessaire. Ainsi, excuse-t-on de leur inertie les hommes, profonds réalistes, qui pourraient mettre leur énergie au service d'un idéalisme constructeur, mais qui attendent la poussée de l'heure. Les Jeune-Canada ne prétendent pas être personnellement de "profonds réalistes". Ils ne prétendent pas avoir vu toujours par eux-mêmes les plaies dont souffre notre organisme national. Mais ils croient avoir puisé aux bonnes sources leurs informations; avoir écouté attentivement et fidèlement ceux qui, chez nous, sont les dépositaires de la véritable tradition — les intelligences dirigeantes parmi nos aînés. Et ils cherchent avant tout, en propageant la conscience de notre grande détresse, à faire naître les circonstances qui stimuleraient nos hommes supérieurs, leur arracheraient l'effort libérateur.

* * *

Nous n'avons jamais voulu révolutionner; nous voulons transformer. Nous n'avons jamais voulu détruire; nous voulons continuer à consolider l'œuvre autrefois commencée et apparemment inter-

Le premier grand coup des Jeune-Canada est une manifestation « décidée à la dernière minute » qui a lieu à la salle du Gesù des Jésuites à l'occasion de laquelle un manifeste est présenté. La « chiquenaude » que représente les Jeune-Canada prend la forme, entre 1932 et 1935 surtout, d'une douzaine d'assemblées publiques, d'articles individuels dans la presse, dans le *Quartier latin* de l'Université de Montréal et dans *L'illustration*, en particulier, qui offre une chronique aux Jeune-Canada à compter d'avril 1933, la forme d'une couverture de leurs assemblées par de nombreux journaux à Montréal et à Québec, de la publication de six tracts et de trois cahiers et de l'usage par des jeunes du nouveau médium qu'est la radio⁶. La « chiquenaude » signifie aussi que ces jeunes renouvellent un mouvement nationaliste dont les grandes figures sont devenues, à divers titres, des légendes faites de passé et de présent : Armand Lavergne, un peu neutralisé comme vice-président de la Chambre des communes⁷ ; l'indomptable Olivar Asselin devenu directeur du *Canada*, quotidien du Parti libéral au pouvoir depuis 1897 et alors dirigé par Alexandre Taschereau ; le grand Henri Bourassa qui vient de quitter en 1932 *Le Devoir* qu'il a fondé en 1910, devenu critique du nationalisme même canadien depuis 1923 et depuis la condamnation de L'Action française de Paris en 1926 et dont Pierre Dansereau dira qu'il « était muni de toutes les certitudes, sur tous les plans : religion, politique, éducation » ; la Société Saint Jean-Baptiste, société nationale des Canadiens français depuis 1834, contre laquelle ces jeunes ont « une dent de Nerval⁸ ».

La déception nourrit alors le volontarisme des Jeune-Canada : déception des partis, de celui de Laurier depuis l'affaire des écoles du Manitoba, des conservateurs depuis la conscription de 1917, des libéraux provinciaux dont le pouvoir a des signes de fin de règne précisément identifiables à l'alliance du monde politique et du monde capitaliste. Déception historique et contemporaine des partis qui encourage ces jeunes à maintenir leur nationalisme « au-dessus des partis » : « depuis cinquante ans nous sommes divisés et affaiblis parce que nous avons cessé d'être un peuple pour cultiver jalousement l'esprit de parti. Or, la jeunesse ne veut plus de ce régime⁹ ».

6. Pour une liste des membres, des publications et le texte du manifeste, CATHERINE POMEYROLS, *Les intellectuels québécois : formation et engagements, 1919-1939*, Paris, L'Harmattan, 1996, p. 485-489 et 517-519 ; pour le texte de la première conférence de Dansereau à CHLP : « Le programme des Jeune-Canada », *Le Devoir*, 27 février 1933.

7. A. LAURENDEAU à Armand Lavergne, 13 décembre 1932, CRLG, P2/A, 13 ; A. LAURENDEAU, « Armand Lavergne », *Le Semeur*, XXXI, 8, avril-mai 1935, p. 200-203 et « Armand Lavergne », *L'Action nationale*, V, 6, juin 1935, p. 335-363.

8. P. DANSEREAU, *La lancée*, op. cit., p. 92, 103 ; A. LAURENDEAU, « Le nationalisme de Bourassa », *L'Action nationale*, XXII, 1, janvier 1954, p. 11.

9. P. DANSEREAU, « Jeune-Canada », loc. cit., p. 270.

Leur figure exemplaire est celle de l'abbé Groulx. Le jeune Laurendeau lui écrira qu'il est « l'un des chefs de l'heure présente, l'un des seuls qui n'ait point trahi ou flanché » ; Laurendeau se réjouira « des heureuses transformations » qu'il a « fait subir à notre manifeste¹⁰ ».

Un manifeste : « être maîtres chez nous »

Esdras Minville, qui fut aussi de *L'Action française* et qui sera très bientôt de *L'Action nationale*, présente les Jeune-Canada au Gésu le 19 décembre 1932 comme « un fait nouveau », un « motif d'espoir ». Minville comprend que les Jeune-Canada, capables d'organiser une telle assemblée « sans même une arrière-pensée de politique de parti », sont là « pour protester » et marquer leur position contre Bourassa, « cet illustre contempteur de notre soi-disant nationalisme outrancier », qualificatif sorti tout droit du lexique de 1926¹¹.

Leur manifeste, qui est un appel « à toute la jeunesse », est une dénonciation de la politique fédérale et provinciale. Réitérant que « le français est la langue officielle du Canada autant que l'anglais » et en appelant « au respect scrupuleux des droits de chacune des races », les Jeune-Canada revendiquent le bilinguisme de la monnaie et des publications fédérales et une représentation équitable des Canadiens français dans la fonction publique fédérale de façon à ce que s'inscrive dans la réalité « le particularisme canadien-français ». Au Québec, le manifeste dénonce la concession des richesses naturelles et, référant au trust de l'électricité, « l'ostracisme contre nos ingénieurs et nos techniciens ». Le ton monte à certains endroits ; l'escalade va de l'indignation – « Dans toutes les classes de la société française on peut discerner un frémissement d'indignation qui indique la volonté de prendre de plus en plus conscience de ses droits et de s'organiser pour les défendre » – à la détermination – « Nous demandons aujourd'hui ce que nous exigerons demain » – puis à un projet qui sera toutefois différé durant trois décennies : « Souvenons-nous que nous serons maîtres chez nous que si nous devenons dignes de l'être ». Le manifeste, tiré à 4 000 exemplaires, circule dans la presse et les Jeune-Canada vont chercher 74 702 signatures à l'appui de leur prise de position¹².

10. A. LAURENDEAU à L. Groulx, 22 décembre 1932, CRLG, P1A, 2143.

11. E. MINVILLE, « Discours », *L'Action nationale*, I, 2, février 1933, p. 120-128.

12. Signe de l'attrait pour les Jeune-Canada, la presse périodique – *L'Action nationale* de février 1933, *Le Devoir*, *Le Canada*, *La terre de chez nous*, par exemple, publie le manifeste. Au sujet des signatures : CRLG, P21/A, 5 et 6.

Le premier grand coup porte fruits, ne serait-ce que par les initiatives qui cherchent à encadrer le mouvement sinon à l'annexer. L'ACJC, en perte de vitesse, laisse entendre qu'elle avait voulu prendre une telle initiative et que les Jeune-Canada auraient avantage à s'unir à elle, en crise d'identité comme on le sait, mais qui se présente comme « l'organisation désignée pour propager ce mouvement d'ensemble ». On nomme Laurendeau au Comité central de l'ACJC dont l'animateur, le père Paré, jésuite, se dit rassuré de voir que les Jeune-Canada ont un « guide » dans la personne de l'abbé Groulx¹³. Le père Archambault prend dès février l'initiative d'inviter les Jeune-Canada aux cours sur la doctrine sociale de l'Église à opposer aux « doctrines subversives », de façon à ce qu'ils puissent participer à la lutte anticommuniste¹⁴. Les Oblats d'Ottawa se demandent si les Jeune-Canada ne pourraient pas « entreprendre de salutaires campagnes contre les CCF [Commonwealth Cooperative Federation] et le nouveau projet de colonisation britannique » et ils comptent sur eux « comme sur une phalange prête à défendre, à tout prix, les droits de Dieu, de l'Église et de la race canadienne-française¹⁵ ».

Infériorité économique et dénonciation des trusts

Chacun des grands coups portés par les Jeune-Canada s'inspire d'une prise de conscience : des droits des Canadiens français pour lancer et diffuser avec succès leur manifeste, de leur infériorité économique pour dénoncer les trusts, de la partisanerie politique pour épinglez des politiciens accusés d'aller chercher l'électorat juif, de soi-même pour penser en 1930 la collectivité de façon inédite.

Le jeune Gérard Fillion est conscient qu'à « défaut du nombre », c'est la richesse qui confère la puissance ; il le sait bien, à voir la puissance économique des anglophones. Il écrit dans le journal des étudiants de l'Université de Montréal : « Quand nous nous serons affranchis de la servitude du capital étranger et que nous aurons établi notre économie nationale sur des bases solides, nous aurons la puissance d'imposer nos droits et de les faire respecter¹⁶. » La Crise creusera

13. RENÉ SOULARD, secrétaire de l'ACJC, à André Laurendeau, 27 décembre 1932, CRLG, P2/A, 13 ; BRUNELLE LÉVEILLÉ à A. Laurendeau, 4 mai 1933, P2/A, 14 ; PÈRE PARÉ à A. Laurendeau, 6 février 1933, P2/A, 14.

14. JOSEPH-PAPIN ARCHAMBAULT à A. Laurendeau, 20 février 1933 et 1^{er} septembre 1934, CRLG, P2/A, 14 et 19.

15. OLIVIER MEUNIER, o.m.i, à A. Laurendeau, 13 août 1933, CRLG, P2/A, 15 et PÈRE CHARLEBOIS à A. Laurendeau, 6 septembre 1933, P2/A, 15.

16. G. FILLION, « Le réveil », *Le Quartier latin*, 16 février 1933 ; GILBERT MANSEAU, « La situation inférieure des Canadiens français », *L'illustration*, 18 mars 1933.

cette prise de conscience : « Le peuple canadien-français, rappelé au sens aigu de la réalité par les difficultés économiques qui assaillent le monde entier, ressent aujourd'hui cruellement l'état d'infériorité politique, économique et sociale dans lequel, cependant, il a toujours végété¹⁷. » Pour d'autres, c'est le chômage qui dessille les yeux sur l'aliénation des richesses de la nation canadienne-française : « Son commerce glisse aux mains de l'étranger, des politiciens sans scrupule trafiquent avec le même étranger ses rivières, son domaine forestier, ses chutes d'eaux, ses filons miniers, elle n'en a cure¹⁸ ».

Le face à face avec la crise qui s'approfondit depuis 1929 et la prise de conscience de l'aliénation des richesses identifiées à la modernisation motivent les Jeune-Canada à organiser une autre grande assemblée le 13 novembre 1933. Préparée par des articles sur le sujet dans divers journaux¹⁹, l'assemblée se tient sur un ton dérangeant et parfois cinglant. Le premier orateur, Pierre Dansereau, lie socialisme et trusts : « Les progrès du socialisme devraient nous servir d'avertissement et si nous croyons que le capitalisme a encore des chances de survivre dans sa forme pure, débarrassé de la gangrène des trusts, il est plus que temps pour les catholiques du Canada de prendre une attitude combative ». Pour lui, « les excès des trusts ne découlent pas nécessairement du capitalisme. Ils sont dus à des législatures imprévoyantes ou à des administrations négligentes ou intéressées à la vie des trusts ». La lutte est à finir : « Il n'est aucun moyen légitime, si extrême soit-il, devant lequel nous devrions reculer. Le temps n'est plus aux moyens modérés. Ce n'est pas avec de l'eau de rose que nous purifierons notre système social ; s'il faut du vitriol pour nous délivrer de ces microbes de la spéculation et du trust, employons-les ». Georges-Étienne Cartier, qui le suit au microphone, s'attaque aux trusts de l'électricité et aux taux démesurés demandés aux consommateurs. Raillant « notre grand renard québécois », « l'inutile » Commission des services publics chargée de surveiller les agneaux-monopoles, il en appelle à une concurrence par l'État, à une participation plus qu'à un contrôle, à « une concurrence loyale comme en Ontario ». Paul Dumas monte à la tribune pour épingler le « trust de la gazoline » et André Laurendeau prend la parole malgré les avertissements reçus de ne pas attaquer le capitalisme. De sa voix douce qui tient sa

17. DOLLARD DANSEREAU, « Les Canadiens français et la Confédération », *Sur les pas de Cartier*, 22 janvier 1934, Montréal, 1934, Cahiers de Jeune-Canada, p. 48.

18. PAUL DUMAS, *Nos raisons d'être fiers*, Montréal, novembre 1934, Tracts Jeune-Canada, n° 1, p. 5 ; voir aussi du même, « La restauration économique des Canadiens français », *Le Devoir*, 6 mars 1933 ; GILBERT MANSEAU, « Où va notre argent ? », *L'illustration*, 1^{er} avril 1933.

19. RENÉ MONETTE, « Trusts et Jeune-Canada », *L'Action catholique*, 28 août 1933 ou *Le Devoir*, 2 septembre 1933 ; G. FILION, « Cartels et trusts », *Le Devoir*, 7 novembre 1933 ; THURIBE BELZILE, « Les conséquences de la dictature économique », *Le Devoir*, 11 novembre 1933.

force de la conviction, il explique : « voici des étrangers qui s'implantent chez nous, qui accaparent nos chutes d'eau, nos forêts, nos mines, qui les utilisent à leur bénéfice et qui, non contents de vivre à nos dépens, exploitent outrageusement le peuple qu'ils ont dépouillé ». L'exploitation vise aussi les ingénieurs, les avocats canadiens-français à l'emploi de ces trusts et « qui ne monteront en grade qu'en autant qu'ils se seront tus ». *Le Devoir* lui-même n'a-t-il pas perdu presque tous ses contrats d'annonces avec les marchands de charbon le jour où le sénateur Webster, allié au trust de l'électricité, est entré dans les compagnies qui forment le trust du charbon²⁰ ?

Il lui secouru ne res- frais Mais re que wa lui 700,000 le l'as- ediate. penses 00 que é voici lion du t des a août, mbre. M. J.- ent du c pour nement es \$3,- tration

teille ville où il devait s'arrêter, on s'est hâté de réparer la gare, et de refaire les façades des mai-

hotes un rapport officiel. Auez croire maintenant à la bonne foi soviétique.

Les villes férerend tribua nicipa restric paux tricité fieron La lo quant par e assure mortis l'insta "Est vices Tasche "Ce aviser surs q aux co le bila vec le

L'hon M. Taschereau et les "Jeune-Canada"

Le premier ministre fait des commentaires.— Un mot aux Jésuites.

Montréal, 15. — M. L.-A. Taschereau, premier ministre de la province, a fait hier quelques commentaires sur l'assemblée tenue lundi par les **Jeune-Canada**. "J'ai lu, dit-il, avec intérêt, le compte rendu que donne le **Canada** de l'assemblée tenue par les **Jeune-Canada**, au Gesù, hier soir. "Cela me rappelle les jours de ma jeunesse alors que nous réglions les questions les plus épineuses et les plus complexes en une seule soirée. "Je remercie ces jeunes gens des observations qu'ils font à notre endroit, mais j'attendrai sur ce point de lire le compte rendu qui sera probablement plus complet du **Devoir**. Je lirai le rapport dans le **Devoir**. "Je remercie également l'institution qui a abrité ces jeunes gens.

hier soir. On a dit que nous étions trop favorables aux grosses institutions. Mais que ces jeunes gens n'oublient pas qu'il y a de grosses institutions qui nous sont les plus chères et auxquelles nous devons d'exister. "Ils ont parlé de révolution si leurs suggestions ne sont pas acceptées. Ceux qui leur ont donné l'abri, hier soir, ne doivent pas oublier qu'ils seront les premiers appelés à disparaître en cas de révolution. "Ce sont ces jeunes gens qui nous remplaceront demain. Ils feront sans doute mieux que nous, car ils profiteront de notre expérience et ils mettront, je suppose, en pratique, ce qu'ils ont prêché. Mais qu'ils n'oublient pas qu'à leur tour, ils verront des jeunes gens se lever pour les critiquer."

Le g r

MO de l'as que d serai sugges sultio munici Tasche de la bureau d'honr

Le g r

MO de l'as que d serai sugges sultio munici Tasche de la bureau d'honr

Dès 1933, le pouvoir politique réagit à l'action des « Jeune-Canada ». *L'Action catholique*, Québec, 15 novembre 1933, page 1 (Bibliothèque de l'Assemblée nationale).

20. « Les 'Jeune-Canada' dénoncent les trusts... », *Le Devoir*, 14 novembre 1933.

Le lendemain de l'assemblée, la voix de l'opposition se fait entendre. Asselin, l'homme de tous les combats depuis le début du siècle, mais maintenant directeur du *Canada*, voix du Parti libéral, résume son texte dans un titre : « L'étrange réunion des Jeune-Canada au Gesù²¹ ». Puis la Jeunesse libérale s'y met et bientôt le premier ministre Taschereau qui demande « à qui avons-nous affaire ? » et qui suit la stratégie annoncée par le titre du *Canada* : « Si on permet à ceux qui seront la classe dirigeante de demain, de prêcher ainsi la révolte sous la haute protection d'un ordre respecté comme les Jésuites, je ne sais trop [comment] tout cela finira ». Pour lui, « ces attaques contre le Parti libéral, c'est vieux comme le chemin : les libéraux ennemis de la foi, ennemis de l'Église, ennemis des Pères Jésuites ! ». Et le premier ministre d'énumérer l'aide de son gouvernement aux Jésuites sous Mercier, aux collègues classiques, aux universités. Il prévient les Jésuites : « ceux qui leur ont donné l'abri [...] ne doivent pas oublier qu'ils seront les premiers appelés à disparaître en cas de révolution ». Puis à l'usage du dérivatif anticlérical il ajoute l'allusion, infâme pour les Jeune-Canada, de la partisanerie : « Mais ce que je vous demande, c'est de ne pas faire de politique bleue sous le couvert de la révolution sociale. Soyez sincères. Ne faites pas de ces attaques sous le couvert de la religion²² ».

Pour attiser les braises, les Jeune-Canada organisent une nouvelle assemblée à Québec, au Palais Montcalm, le 18 décembre, pour répliquer au chef libéral. Gérard Picard rappelle les difficultés à trouver une salle. Disant parler « au nom de cette élite qui n'attend pas un signe de piastre pour émettre une idée ou une opinion qu'elle sait bonne », Paul Simard se montre vindicatif : « Non, rien ne doit nous surprendre aujourd'hui : ni l'irrévérence du monsieur qui semble croire que l'État, c'est lui, ni même les calomnies et les mensonges de certains paranoïaques ». Il soutient que « c'est malhonnête d'induire sciemment le peuple en erreur en accusant les Jeune-Canada de faire appel à la sédition, quand ils ne dénoncent en somme, que des abus criants et dangereux pour tous, les puissants de ce monde compris ». André Laurendeau prévient aussi les « profiteurs modernes » des « sursauts dont est capable le paupérisme » : « Prenons garde. Le pain et la liberté que réclament les communistes [auront] un goût de sang ». Le ton monte allant jusqu'à la sommation : « Si nos discours sont de nature à troubler la paix, si nous faisons

21. *Le Canada*, 14 novembre 1933 ; voir la réponse de P. DANSEREAU, « Tribune libre. La réunion des Jeune-Canada », *Le Canada*, 20 novembre 1933.

22. « Toute la jeunesse libérale dénoncera les Jeune-Canada. Mais pourquoi ? », *Le Devoir*, 18 novembre 1933 ; « L'honorable M. Taschereau et les Jeune-Canada », *L'Action catholique*, 15 novembre 1933 ; « M. Taschereau et les Jeune-Canada », *Le Devoir*, 8 décembre 1933 ; BERNARD VIGOD, « Social Legislation in the 1930's : A Study in Political Self-Destruction », *Journal of Canadian Studies/Revue d'études canadiennes*, 14, printemps 1979, p. 64.

appel à la sédition, nous sommons le procureur général [et premier ministre] de nous faire coffrer²³ ».

À d'autres assemblées pour lesquelles il leur est parfois difficile de trouver une salle – celle du Gesù leur étant dorénavant fermée – les Jeune-Canada continuent de répondre au premier ministre et à Asselin qui retrouve son piquant²⁴. Pour dissuader le clergé de trop encourager ces jeunes, le directeur du *Canada* sort des chiffres des investissements des évêchés, des séminaires, des communautés, des fabriques et de religieux dans la Montreal Light, Heat and Power (26 449 actions), la Shawinigan Water and Power (13 718 actions) et la Quebec Power (1 425 actions)²⁵.

L'esprit de parti : voilà l'ennemi !

Il faut se rappeler, pour comprendre la teneur de l'opposition à la partisanerie politique, qu'au Québec pendant un siècle, de 1867 à 1960, deux partis politiques se sont partagés trois « règnes » : les conservateurs devenus l'Union nationale avec Maurice Duplessis au pouvoir de 1867 à grosso modo 1897, puis de 1944 à 1960, les libéraux de 1897 à 1936 et dans l'inter-règne de 1939 à 1944. Ces longs règnes provinciaux immanquablement faillibles du point de vue démocratique ont été accompagnés d'épisodes où, comme dans la question des écoles du Manitoba, de 1890 à 1896, les électeurs québécois ont eu la conviction que Laurier avait placé les intérêts du Parti libéral au-dessus des intérêts des Canadiens français. Cet épisode avait été le déclencheur d'un nouveau mouvement nationaliste placé « au-dessus des partis politiques » et le mouvement l'était demeuré. Le Parti libéral de Simon-Napoléon Parent, de Lomer Gouin et de Louis-Alexandre Taschereau était aux affaires depuis 36 ans en 1933 et commençait à vaciller y compris sous les coups des Jeune-Canada, qui avaient aussi pris un soin particulier à se dissocier des propos de Louis Francoeur intéressé à les annexer en suggérant leur appui aux conservateurs²⁶.

Gilbert Manseau résume bien les effets de cet esprit de parti, de cette mentalité de « bleu ou rouge » en observant que « [l]es énergies dépensées au profit d'un parti sont généralement accompagnées d'une insouciance correspondante

23. « Les 'Jeune-Canada' répondent à M. Taschereau, à Québec », *Le Devoir*, 19 décembre 1933.

24. Voir *Le Devoir* et *Le Canada* du 11 janvier 1934 ; « Pour la liberté de parole », *Le Devoir*, 13, 16, 18, 20 janvier 1934 ; A. LAURENDEAU, « Aux hommes libres », *Le Devoir*, 13 janvier 1934.

25. O. ASSELIN, « Trustards et trustards », *Le Canada*, 29 janvier 1934.

26. P. DANSEREAU, « Les Jeune-Canada nous écrivent », *Le Devoir*, 23 mai 1933 ; réplique de L. Francoeur dans *Le Journal* du 26 mai 1933.

envers l'intérêt national ». Deux nouveaux partis politiques portent justement cet « intérêt national » : l'Union nationale fondée en 1936 pour dissocier les conservateurs québécois de leurs vis-à-vis fédéraux qui avaient voté la conscription de 1917 et qui étaient depuis au purgatoire politique, et l'Action libérale nationale (ALN) de Paul Gouin (fils de Lomer), fondé en 1934 et à l'appellation éloquente. « Action » pour se présenter tout autant comme une mouvance que comme un parti ; « libérale » pour se distinguer du parti traditionnel, au pouvoir, tout en adhérant à certaines de ses valeurs, et « nationale », pour incarner ce renouveau nationaliste de l'ACJC, des Jeune-Canada, de *L'Action nationale*, lancée en janvier 1933.

La question d'un appui à l'ALN allait se poser aux Jeune-Canada à l'élection de 1935 ; le groupe allait-il persister à se situer « au-dessus des partis politiques », ce qu'il avait réussi à faire avec l'Union nationale ou le papillon du nationalisme allait-il être à nouveau attiré par la flamme d'un parti ? La division semble régner à l'été 1935. Pierre Dansereau essaie de départager le pour et le contre avec Laurendeau : « Je crois que les décisions hâtives que nous avons prises (re [sic.] Paul Gouin et notre prochaine campagne) manifestent un curieux état d'esprit. Parce qu'il faut faire quelque chose (à tout prix dirait-on) on s'engage tête baissée [...] ». Les Jeune-Canada semblent alors se chercher : « Il ne faudrait pas gaffer indéfiniment pour couler à fond les Jeune-Canada. Nous ne savons pas où nous allons et ne nous préoccupons pas de le savoir. Nous n'avons aucun but déterminé ». Dansereau rappelle à Laurendeau la formule de Maurras – « Politique d'abord » – que celui-ci avait déjà citée et semble vouloir aller plus loin que le projet de formation d'un « esprit national » : « Mais un esprit national qui ne peut se concrétiser en un homme ou en une doctrine c'est assez inconcevable dans la pratique. Témoin l'histoire irlandaise. L'Irlande s'est sentie vivre quand elle a eu un O'Connell et un de Valera ». Mais il ne pense guère de bien de la « sempiternelle doctrine » : « Elle n'est pas nécessaire, dit-on. Hitler qui n'est pas un génie avait une doctrine et Mussolini qui n'en n'avait pas, paraît-il, est un génie. Prenons donc une bonne dose de génie, nous tous Jeune-Canada, puis passons-nous de l'unité de penser et dansons sur la doctrine 'morte et enterrée' ». Il avoue à Laurendeau : « S'il faut y aller, mais allons y jusqu'au cou. Le pouvons-nous ? Non²⁷ ».

Un autre membre du groupe informe Laurendeau qu'il s'opposera « par tous les moyens humains à la mise en œuvre de la décision prise » lors de la réunion à laquelle participait aussi Dansereau. T. Belzile dit estimer Gouin, mais

27. P. DANSEREAU à A. Laurendeau, 1^{er} août 1935, CRGL, P2/D1, 3

moins son entourage « louche » qui « ne s'améliore pas ». Il dit avoir « plus horreur de l'alliance qu'il ferait sûrement avec Duplessis advenant un partage des forces ». Et faute d'avoir quoique ce soit à offrir, il opte pour « l'abstention absolue ». Déçu, Belzile précise que « si cette question de Gouin revient encore sur le tapis, et qu'on la traite à la façon dont on l'a fait l'autre jour, je ne me croirai plus tenu à la réserve²⁸ ».

Les Jeune-Canada trouvent néanmoins une diagonale, et c'est Belzile, le nouveau président du groupe – Laurendeau vient de partir pour la France –, qui signe dans le journal même de l'ALN l'appui des Jeune-Canada à Gouin. Rappelant que leur groupe ne constitue « pas précisément un mouvement politique », les Jeune-Canada estiment que Gouin offre « les meilleures garanties de désintéressement et de sincérité ». Et conséquents avec toutes leurs distinctions, ils terminent leur prise de position par cette précision : « Nous faisons appel à toute la jeunesse de notre province : il ne s'agit plus ici de défendre les intérêts de tel ou tel parti, mais de se battre pour quelque chose de plus grand et de plus noble : L'INTÉRÊT NATIONAL des Canadiens français »²⁹.

Appuyer les Juifs : une stratégie du Parti libéral ?

C'est ce même réflexe d'opposition à la partisanerie politique qui colore la prise de position des Jeune-Canada à l'égard des Juifs. La Crise a déjà exacerbé la recherche des causes à ce dérèglement de l'économie et dans ces années d'exaspération la désignation de responsables sinon de boucs émissaires est presque devenue une habitude sociale. On sort aussi d'un débat de trois ans sur la question des écoles juives (1928-1931) où la prise de position des évêques catholiques a donné une dimension particulière à la question et où les solutions entrevues ont divisé la communauté juive elle-même. Adrien Arcand s'active depuis 1929 dans diverses feuilles fascistes plus ou moins éphémères, dans un contexte où l'immigration juive au Canada connaît le début d'un décollage. En Allemagne, le gouvernement nazi, arrivé au pouvoir le 30 janvier 1933, promulgue en avril 1933 ses premières lois antisémites³⁰.

28. T. BELZILE à A. Laurendeau, 12 août 1935, CRLG, P2/D1, 3.

29. « Les Jeune-Canada avec Paul Gouin », *La Province*, 7 novembre 1935.

30. PIERRE ANCTIL, *Le rendez-vous manqué. Les Juifs de Montréal face au Québec de l'entre-deux guerres*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1988, p. 212-260 ; le nombre d'immigrants juifs au Canada est de 8237 entre 1931-1940, de 24393 de 1941 à 1950 et de 38326 de 1951 à 1960, P. ANCTIL, *Le Devoir, les Juifs et l'immigration. De Bourassa à Laurendeau*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1988, p. 134.

La grande assemblée que les Jeune-Canada tiennent le 20 avril 1933 au Gesù est une réponse à la manifestation tenue le 6 avril à l'aréna Mont-Royal en faveur des Juifs victimes des premières persécutions en Allemagne, manifestation à laquelle participe le sénateur Raoul Dandurand, le maire de Montréal, Fernand Rinfret, le ministre des Terres et Forêts du Québec, Honoré Mercier, et le député fédéral Joseph Mercier, tous libéraux connus. La presse montréalaise s'empare de l'événement et *Le Devoir*, *La Patrie*, *Le Canada* multiplient les comptes rendus et les communiqués.

Outre les interventions de Gilbert Manseau qui demande « Les Juifs sont-ils une minorité au Canada ? Ont-ils droit à un traitement de faveur ? », de Pierre Dagenais sur « L'immigration au Canada et le communisme » et de René Monette sur « Commerce juif et commerce canadien-français », le président, Pierre Dansereau, ouvre son discours par une critique de l'esprit parti qui place les intérêts partisans au-dessus des intérêts nationaux et par le rappel que les Canadiens français sont sur la pente glissante de la perte de leurs droits ; il déplore que ceux qui gouvernent se soient commis en faveur des Juifs et « d'une supposée persécution en Allemagne par dessus le marché » : « Ils n'ont pas craint de se compromettre dans une question internationale ; ils n'ont pas craint d'engager la parole de la ville, de la province, de tout le Canada dans un vote de doléances auprès des autorités allemandes qui font du tort à la ploutocratie juive. C'est donc que l'élément juif représente au Canada une puissance plus forte que la voix du sang ? Quand, en effet, avons-nous entendu ces messieurs demander au gouvernement d'Ottawa qu'on traitât avec plus de justice nos compatriotes de l'Ouest ? Quand les avons-nous entendu réclamer une protestation auprès du gouvernement mexicain, espagnol ou russe lorsque les catholiques ont été persécutés ? ». Le président des Jeune-Canada suggère que la difficulté même d'organiser l'assemblée fut un signe de la puissance économique des Juifs – refus de commerçants de placer des affiches, peu de publicité des journaux – et rappelle la situation d'infériorité économique des Canadiens français dont les richesses sont entre des mains étrangères : « Ne prêchons jamais la haine et donnons tout ce que nous pouvons convenablement donner. Vivons en bonne entente avec nos compatriotes, avec les Juifs comme avec les autres. Mais ne nous dépouillons pas pour eux. Ne les laissons pas 'ambitionner sur le pain bénit'. Le pain bénit n'est pas pour eux. Nous sommes les premiers maîtres et nous nous devons de le rester »³¹.

Rappelant la condition « d'employés, de subalternes, de valets » des Canadiens français et avertissant « quelque hitlérien égaré » dans l'assemblée que les

31. « Allocution du président Pierre Dansereau », *Politiciens et Juifs*, Montréal, 20 avril 1933, Cahier no 1 des Jeune-Canada, p. 10 et 14.

Jeune-Canada ne veulent en rien « teinter leur mouvement d'antisémitisme », Laurendeau précise que ceux-ci ont vu cette « assemblée protestataire » comme « une manifestation de cette déplorable politique de parti », qu'ils considèrent que « rien n'est absolument prouvé » dans les atrocités évoquées et que « les nôtres n'avaient pas à se mêler **officiellement** de cette question internationale » : « Pourquoi s'est-on docilement laissé conduire dans une réunion d'immigrés inassimilés et inassimilables, et pourquoi, sans vergogne, d'une phrase pompeuse, a-t-on engagé notre parole à tous, Canadiens-français, qui voulons nous occuper d'abord de nos petites affaires, et qui sommes libres autant que les Juifs ? ». Laurendeau proteste « contre des caresses destinées à flatter une puissance électorale » qui forme « un bloc compact » qu'il fait bon avoir [...] avec soi, le jour du scrutin ». En appelant à un « Canada français aux Canadiens français », Laurendeau termine en demandant à la foule de faire siennes les paroles « Ô Canada, terre de nos aïeux »³².

Le sénateur Dandurand, qui avait été un des fondateurs et présidents de la Société des Nations, réagit promptement en rappelant que les milieux catholiques français avaient témoigné, dans un « geste humanitaire », une même sympathie aux « enfants d'un même Père », selon le mot du cardinal Verdier, et qu'il s'était aussi agi dans le cas montréalais d'une même « protestation sincèrement chrétienne contre des traitements inhumains ». Il se demande si les Jeune-Canada n'ont pas « exprimé des doutes sur la réalité de ces persécutions parce qu'ils tiennent ainsi à s'en désintéresser plus facilement ». Leur geste était non seulement « dénué de toute charité chrétienne mais, il faut le dire, de tout sentiment humain ». Ce faisant, c'était « commettre l'acte le plus cruel » qu'on peut imaginer et c'était « fatalement prendre parti pour les persécuteurs contre les persécutés »³³.

La réplique vient de Laurendeau qui reproche à Dandurand de n'avoir pas convoqué d'assemblée dans le cas des catholiques du Mexique : « Votre indifférence d'alors concorde mal avec votre activité d'aujourd'hui ». Laurendeau dit comprendre la compassion du cardinal Verdier qu'il distingue d'une attitude politique. Quant aux Blum, Sangnier, Herriot qui ont appuyé en France des protestations du même type, ils ont usé, selon Laurendeau, « de cet humanitarisme vague dont ils ont coutume de se gargariser ». Quant à l'atrocité du geste des Jeune-Canada, on évoque la déportation des Acadiens, et outrecuidance pour outrecuidance, on rappelle à Dandurand le cas de « ce jeune qui, il y a 40 ans, se leva contre le comte de Paris, ce qui lui valut plus tard une décoration du gouvernement de la République ».

32. A. LAURENDEAU, « Partisanerie politique », *ibidem*, p. 54-56, 58.

33. R. DANDURAND, « Sur l'assemblée de jeudi au Gesù », *Le Devoir*, 25 avril 1933.

Résumant la position des Jeune-Canada, Laurendeau estime que les Juifs ont reçu « un traitement de faveur » dû à l'esprit de parti, qu'ils n'ont apporté qu'un « danger social : l'internationalisme et la folie communiste » et que, grâce à la finance et au commerce, ils ont établi « leur toute puissance sur la politique du pays³⁴ ».

Reprenant dans *L'Action nationale* sous le pseudonyme de Jacques Brassier les arguments des Jeune-Canada, l'abbé Lionel Groulx énumère les signes selon lesquels la communauté juive est devenue une « caste intolérable » : « On lui a taillé dans Montréal, des fiefs électoraux de tout repos : véritables chasses-gardées où les fils d'Israël peuvent user et abuser à loisir du droit de suffrage, voter, s'il leur plaît, à cent-dix pour cent, sans le moindre risque d'être inquiétés, sans même s'exposer, nous assure-t-on, à la gênante prestation du serment, rigueur ou frein réservé aux seuls « télégraphes » des autres races. Pour la minorité juive encore, nous avons forgé dans le Québec une loi spéciale du repos dominical ; nous lui permettons d'assujettir l'employé catholique et canadien-français au travail les sept jours de la semaine ; sous prétexte de dédommager le juif d'un sabbat qui en réalité ne le gêne point, nous l'autorisons à tenir boutique ouverte le dimanche et à faire, du même coup, au commerce canadien-français la concurrence la plus déloyale. Pour la minorité juive toujours, nous sommes venus à deux doigts de saboter toute l'économie de notre système scolaire. [...] Et l'on s'étonne après cela que l'antisémitisme ait de plus en plus tendance à exploser en notre province. Qui donc ici est le responsable ?³⁵ ».

D'autres réserves s'expriment à propos des positions des Jeune-Canada. Dans *L'autorité* en particulier, on met le doigt sur une contradiction des Jeune-Canada qui dénoncent du même coup capitalisme et communisme chez les Juifs. *L'autorité* propose également aux Jésuites de se dissocier de la cause des Jeune-Canada³⁶.

Mais il n'empêche. Le débat se poursuit encore en septembre. Laurendeau, dans une lettre ouverte, appuie l'échevin montréalais Auger, opposé à toute immigration : « Quant aux Juifs [...] notre attitude à leur égard n'a pas changé

34. A. LAURENDEAU, « Les Jeune-Canada écrivent à M. Dandurand », *Le Devoir*, 27 avril 1933.

35. JACQUES BRASSIER, « Pour qu'on vive », *L'Action nationale*, I, 6, juin 1933, p. 363 ; Laurendeau prendra un soin rhétorique de préciser que « nul ecclésiastique ou religieux n'a rempli auprès des Jeune-Canada le rôle de directeur ou d'inspirateur », A. LAURENDEAU, « Les 'inspirateurs' des Jeune-Canada », *Le Devoir*, 2 décembre 1933.

36. M. ROMBACH, « Des capitalistes ne sont pas des communistes. Réponse d'un Israélite aux Jeune-Canada », et « Les jeune-Canada sont-ils disciples d'Hitler ? », *L'autorité*, 29 avril 1933 ; EDMOND TURCOTTE, « Le sénateur Dandurand et les Jeune-Canada », *L'autorité*, 1^{er} mai 1933.

depuis le mois d'avril dernier : nous les considérons comme des indésirables ; nous n'entendons pas qu'on fasse de Montréal le cénacle de la juiverie internationale, ni le refuge d'individus dont d'autres pays jugent à propos de se débarrasser³⁷ ».

C'est dans ce contexte que le Canadian Jewish Congress, fondé en 1919, connaît une renaissance sous l'impulsion de son secrétaire général, H. M. Caiserman dont la stratégie consistera à tarir à la source l'antisémitisme de la presse en persuadant les annonceurs d'y supprimer leur publicité. Dans une première lettre, Caiserman, sur la foi de rapports de presse, dit prendre note d'un « désaveu par leurs chefs de l'antisémitisme et de desseins antisémitiques » des Jeune-Canada tout en protestant de « remarques insultantes » faites en même temps et en réitérant que les discours d'avril « étaient indubitablement antisémitiques³⁸ ». Le ton de la riposte de Laurendeau ne trompe pas sur la vivacité du débat : « Qui donc, ici, est l'insulté, qui donc est l'insulteur ? Vous avez un culot formidable, Monsieur, de faire le persécuté ». Il évoque « cette outrecuidance, quand vous êtes forts, cette rampante veulerie, quand vous êtes loqueteux ». Mais le propos de Laurendeau est d'affirmer que, face à « des êtres qui ne se laissent assimiler par aucune race, qui, de par [sa] religion, [ses] intérêts, [ses] traditions, constituent un État dans l'État », ce n'est pas « faire de l'antisémitisme que de réclamer que nous soyons maîtres chez nous³⁹ ».

Le débat engagé par M. Caiserman l'est aussi avec *Le Devoir* et son rédacteur en chef, Omer Héroux et il concerne la stratégie du Canadian Jewish Congress d'identifier les journaux antisémites au nombre desquels on compte *Le Devoir*⁴⁰.

C'est sur cette question que se termine le débat, au moment où Adrien Arcan fonde son Parti national social chrétien. À son retour d'Europe en 1937, Laurendeau aura changé de vision des choses comme en témoignent ses positions, entre autres, contre la suprématie des thèses aryennes dans *L'Action nationale* dont il vient de prendre la direction⁴¹.

37. A. LAURENDEAU, « Lettre ouverte des Jeune-Canada à M. l'échevin Auger », *Le Devoir*, 27 septembre 1933, cité dans P. ANCTIL, *Le Devoir, les Juifs et l'immigration*, op. cit., p. 115.

38. « L'autorité de ces documents », *Le Devoir*, 25 janvier 1934.

39. A. LAURENDEAU, « Les Jeune-Canada et l'antisémitisme », *Le Devoir*, 30 janvier 1933.

40. O. HÉROUX, « Les déclarations de M. Caiserman », *Le Devoir*, 3 février 1934 ; « Une nouvelle lettre de M. Caiserman », *Le Devoir*, 6 février 1934.

41. P. ANCTIL, *Le Devoir, les Juifs et l'immigration*, op. cit., p. 126-127 réfère à ces textes.

Être maître chez soi, individuellement et collectivement

La doctrine fait vraiment problème chez les Jeune-Canada ; sa formulation n'est pas facile. Si l'on prend comme point d'aboutissement le tract qu'André Laurendeau publie en octobre 1935 sous le titre *Notre nationalisme*, force est de reconnaître que le positionnement des Jeune-Canada vient tard et au terme d'évidentes tensions à propos de la légitimité même et de la nature du nationalisme, d'un nationalisme qui ne soit pas « outrancier », de cette outrance héritée de 1926.

Un document dactylographié, intitulé « Doctrine », qui fait référence à juin 1932 – avant la première assemblée des Jeune-Canada – et daté à deux endroits de mai et juin 1934, gravite autour de la question de la nation. Gilbert Manseau affirme que les Canadiens français constituent une nation et rejette l'approche raciste de la question⁴². Laurendeau établit la séquence « Dieu, famille, nation, État » et avance que « logiquement chaque Nation devrait former un État, et inversement chaque État ne devrait comprendre qu'une seule Nation ». Il précise que là où l'État comprend des minorités, il doit respecter leurs droits acquis et ses devoirs incluent l'admission des langues officielles sans hiérarchie entre elles, le libre exercice des religions officielles, le droit à l'éducation et leur représentation proportionnelle dans le fonctionnarisme et les corps publics⁴³. Considérant que le Canada n'est pas la patrie des Canadiens français, Thuribe Belzile appelle à la constitution d'un État français selon le principe non pas des nationalités mais « des frontières naturelles, marquées par l'histoire, ou de l'intérêt stratégique, commandé par l'équilibre international⁴⁴ ».

Le fédéralisme ne tente guère les Jeune-Canada dont le manifeste témoignait de leur conscience de devoir reprendre encore et toujours les combats sur le bilinguisme et la présence des Canadiens français dans l'appareil gouvernemental. Dollard Dansereau résume leur image négative du régime fédéral depuis la Confédération en évoquant cette tradition « d'avoir maintenu au Parlement fédéral de respectables nullités et de vertueuses insignifiances pendant quinze, vingt, même

42. « Doctrine », CRLG, P21/A, 1, p. 2 ; le Comité de la doctrine actif depuis au moins juillet 1933 semble s'être remis à pied d'œuvre, voir la lettre de T. BELZILE aux membres du Comité pour l'étude des questions politiques, 12 juillet 1933, CRGL, P2/A, 14 et T. BELZILE à A. Laurendeau, 12 août 1935, P2/D1, 3.

43. « Doctrine », CRLG, P21/A, 1, p. 13, 15.

44. *Ibidem*, p. 19-20 ; Belzile cite l'enquête de *L'Action française* de 1921 sur « Notre avenir politique » parmi les ouvrages consultés ; déjà cette position sur « un État français en terre canadienne » est énoncée par Belzile dans « Notre patrie », 15 juin 1934, CRLG, P2/A, 18.

vingt-cinq ans⁴⁵ ». Il introduit une variété du nationalisme des Jeune-Canada : « La nation canadienne-française est une nation distincte de la nation française, parce que canadienne ; de la nation anglo-canadienne encore plus, parce latine et catholique⁴⁶ ». Son collègue Paul Dumas ajoute : « Nous constituons un groupe ethnique qui a une identité distincte », lui qui avait déjà évoqué dans *Le Semeur* la rencontre des Jeune-Canada et des membres de *La Relève* avec Maritain le 16 octobre 1934. Dumas rappelle un propos en le commentant : « 'Existez, contentez-vous d'exister' », nous a dit Jacques Maritain : exister oui, fièrement, en catholiques, et à la française !⁴⁷ ». Un autre Jeune-Canada, aussi de *La Relève*, Robert Charbonneau, évoquera cette rencontre décisive dans un récit en modifiant le patronyme des participants : « Tous les sujets débouchaient sur le nationalisme, chacun souffrant de vivre dans un pays où il se sentait étranger. [...] L'action politique était impossible jusqu'ici, dit Lavergue ; avec la Jeune-Nation, avec Paul Gouin, une renaissance s'annonce. Le nationalisme exige une incarnation en vue de l'action, une acception de moyens imparfaits, de compromis. [...] Au cours de la réunion chez Mauret, Lavergue nous avait invités à rencontrer Jacques Maritain, de passage à Montréal. Le philosophe catholique avait accepté de recevoir les membres de la Jeune-Nation, qui désiraient l'interroger sur le nationalisme. [...] Ce jour-là, c'était différent. D'un côté, Lavergue, nourri de Barrès, de Maurras, de *l'Action française* et de l'autre, le philosophe thomiste qui venait de rompre avec la droite et de publier le violent réquisitoire de *la Primauté du spirituel*. Sans décourager directement les jeunes gens qui l'entouraient, Jacques Maritain s'efforça de montrer dans le nationalisme une doctrine dépassée. Cette réfutation imprévue des idées de la Jeune-Nation, si courtoise pourtant et enveloppée de charité, avait jeté un froid sur la réunion. [...] Il a sans doute raison dans l'absolu, ou en ce qui a trait à *l'Action française*, dit Juneau, mais il ne saurait parler pour le Canada qu'il ne connaît pas. [...] Il exprimait le sentiment général⁴⁸ ».

Cette rencontre constitue un point tournant ; Maritain est connu par ses livres qu'on a recensés et par sa venue au Medieval Studies Institute de Toronto depuis 1933. Mais pour la première fois, le médiateur dans la crise de l'Action française de Paris et le philosophe thomiste est à Montréal, en contact direct avec la jeunesse. Et *Le Semeur* de l'ACJC et le tract *Nos raisons d'être fiers* des Jeune-Canada de novembre 1934 rapportent cette réserve sur le nationalisme qui jette un froid et à l'égard duquel il ne sera plus possible de ne pas se situer.

45. « Les Canadiens français et la Confédération », 22 janvier 1934, *Sur les pas de Cartier*, Montréal, Cahiers des Jeune-Canada, no. 2, p. 44.

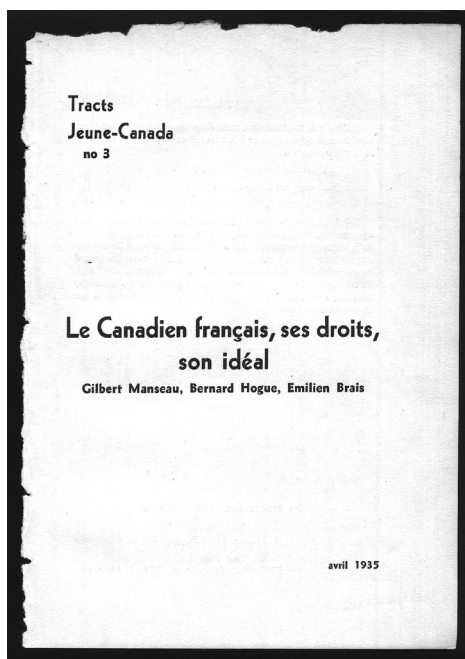
46. *Ibidem*, p. 48-49.

47. *Nos raisons d'être fiers*, novembre 1934, Montréal, Tracts des Jeune-Canada, no. 1, p. 14, 28.

48. R. CHARBONNEAU, *Chronique de l'âge amer*, Ottawa, Éditions du sablier, 1967, p. 19, 22, 55, 57.

Mais pour l'heure, les Jeune-Canada songent avec réserve à un nationalisme sécessionniste : « Nous devons donc exiger la *décentralisation* ; par elle, au cœur de la Confédération, notre nation en arrivera au plein épanouissement d'elle-même. La sécession, c'est-à-dire la possession sans partage de l'autonomie politique, serait l'idéal, et nous avons le droit d'y tendre. Mais la réalité nous prouve que, *pour le moment*, à moins d'événements graves et imprévus, c'est une solution chimérique⁴⁹ ». Jean-Louis Dorais reprend la position de *L'Action française* de Montréal au moment – temporaire et exceptionnel – où la revue avait opté en 1921 pour un indépendantisme conditionnel et passif : « que la sécession puisqu'il faut l'appeler par son nom, est une chose bien sérieuse, une chose à laquelle il faut penser à deux fois, *un mot qu'il ne faut pas prononcer à la légère*. Vous avez raison : c'est une chose bien grave, c'est un mouvement qui pourrait comporter bien des responsabilités, bien des conséquences. Aussi ne faut-il en parler que comme mesure suprême, que pour le cas où nos droits deviendraient sérieusement menacés⁵⁰ ». À la même assemblée, le confrère Paul Dumas, le rapporteur du mot de Maritain, corrobore la position :

Il est clair que la meilleure solution au problème serait pour la nation canadienne-française, puisqu'elle en a le droit naturel, d'abandonner la Confédération à son sort et de se constituer en État indépendant. [...] *Mais nous ne devons pas nous faire d'illusion*. À moins d'un événement grave, imprévu, qui viendrait bouleverser l'ordre actuel, *il ne nous est pas loisible de croire à la réalisation de cet idéal*, d'ici *plusieurs années*. Il n'en reste pas moins que nous devons défendre nos droits et nous acheminer lentement vers le but proposé, si lointain soit-il⁵¹.

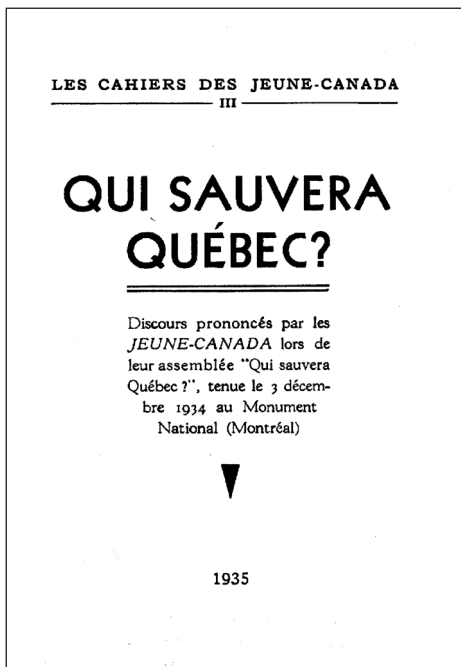


Un tract de 1935 des « Jeune-Canada ». (bibliothèque de l'Assemblée nationale).

49. « Avant-propos », *Qui sauvera Québec ?*, 3 décembre 1934, Montréal, Tract des Jeune-Canada, no. 3, 1935, p. 3-4.

50. J.-L. Dorais, « Les Canadiens français et la Confédération », *ibidem*, p. 19.

51. P. Dumas, « Notre idéal politique », *ibid.*, p. 29 et 31.



Qui sauvera Québec? publié en 1934 (Bibliothèque et archives nationales du Québec).

L'année suivante, la position d'Émilien Brais est celle de l'abbé Groulx : « Ce que nous voulons nous le savons : c'est M. l'abbé Groulx qui l'a résumé d'un mot : 'Un peuple français dans un pays français'. Et nous l'aurons !⁵² ». Son collègue Dostaler O'Leary va plus loin, lui qui militera dans les Jeunesses Patriotes : « Et loin d'avoir peur de prononcer le mot 'sécession', pénétrons-nous de l'idée qu'il ne peut y avoir d'autres moyens de sauver ce qui reste de l'influence française en Amérique anglo-saxonne. La loi naturelle de l'évolution de tous les peuples fiers est l'indépendance nationale ». O'Leary est manifestement pour le "Politique d'abord" : « Sans vouloir en faire une loi pour notre pays, il est à remarquer que les véritables évolutions radicales sur le terrain économique ont été précédées d'évolutions non moins radicales sur

le terrain politique. » Se situant clairement par rapport à Maritain, il déclare : « Montrons que la nation canadienne-française veut non seulement exister, mais vivre⁵³ ».

La réflexion nationaliste d'André Laurendeau (1932-1935)

Par son père, par son engagement avec les Jeune-Canada, par sa participation à l'ACJC et par ses rapports avec l'abbé Groulx, Laurendeau est tôt conscient d'appartenir à une tradition intellectuelle. Travaillant aussi à la mise au point de la « doctrine » des Jeune-Canada, il lit l'enquête de *L'Action française* de 1921 sur *Notre avenir politique* et écrit à l'abbé Groulx : « Cela m'a ouvert toutes sortes de

52. E. Brais, « L'idéal historique de la nation canadienne-française », avril 1935, dans *Le Canadien français, ses droits, son idéal*, Montréal, Tract des Jeune-Canada, n° 3, 1935, p. 21.

53. D. O'LEARY, *L'inferiority complex*, mars 1935, Montréal, Tract des Jeune-Canada n° 2, 1935, p. 15, 16, 26.

perspectives. Cette idée [l'indépendance politique] m'était déjà chère. Je me demande si sa vitalisation ne pourrait pas être notre œuvre. Au moment où vous étudiez cette question, vous vous contentiez de voir venir les événements. C'était juste, alors. Votre position était inattaquable. Ne vaudrait-il pas mieux, maintenant, aider les événements ? ». À cette question un peu rhétorique, Laurendeau répond :

Nous ne sommes pas encore prêts à lancer un tel mouvement. Nous n'avons ni l'expérience ni les compétences qu'exigerait une pareille action. Il nous suffirait, à l'heure actuelle, d'étudier les problèmes nationaux à ce point de vue précis, et d'aller de l'avant, sans divulguer tout de suite nos ambitions. [...] Si le temps ne désagrège ni notre union ni notre idéal [...] nous atteindrons notre but. Il m'apparaît que la dernière bataille pour l'existence approche – à moins que nous ne soyons déjà au cœur de la mêlée, sans nous rendre compte de l'importance des événements actuels. C'est le dernier moment de l'adolescence : nous crèverons de rachitisme, ou nous deviendrons une nation adulte.

Le jeune homme de 21 ans dit comprendre l'échec du *Devoir* – « pour peu qu'on connaisse Bourassa » –, moins celui, « partiel », de *L'Action française*, sinon en reconnaissant que Groulx « était seul à donner toutes ses énergies ». À la lumière de cette situation, Laurendeau profile à son « maître » son engagement :

Ce qu'il devrait arriver : que nous soyons dans les Jeune-Canada jusqu'au cou, que notre intérêt personnel soit tellement identifié avec l'intérêt national, que l'échec de notre mouvement risque d'entraîner l'échec de notre carrière. De mon côté, il n'y a aucun danger : j'ai été pétri de ces idées ; construire ma vie en marge d'elles me causerait une souffrance. Tel n'est malheureusement pas le cas de mes camarades. Les compromettre à fond : tel a été mon principal désir cette année, telle sera mon ambition des deux ans à venir⁵⁴.

Laurendeau, qui est toujours de l'ACJC, assiste au congrès de l'association et informe Groulx que « l'atmosphère était au nationalisme » et que le président « est fortement décidé d'aller plus avant dans cette voie ». Dans la même lettre, il règle la question du chef : « Et, à l'heure actuelle, si j'écrivais à M. Lionel Groulx et non à M. l'abbé Groulx, la jeunesse ne jetterait pas les yeux de tous côtés en appelant un chef absent. Ce chef, elle l'aurait. Mais vous [êtes] prêtre⁵⁵ ».

54. A. LAURENDEAU à L. Groulx, 16 août 1933, CRLG, P1/A, 2143 ; Groulx lui explique les circonstances de la disparition de *L'Action française* et dit attendre des Jeune-Canada qu'ils soient « un grand élan moral », L. GROULX à A. LAURENDEAU, 7 septembre 1933, CRLG, P1/A, 2143.

55. A. LAURENDEAU à L. Groulx, 7 juillet 1934, CRLG, P1/A, 2143.

Cinq mois plus tard, la question du chef se pose dans un cahier des Jeunes-Canada intitulé *Qui sauvera Québec ?* Laurendeau est manifestement confronté à sa nouvelle prise de conscience à ce sujet : « Qui nous donnera de nous-mêmes une conception nette et fournira à nos énergies la vigoureuse orientation sans quoi elles se perdraient ? ». Il a beau « scruter l'horizon », « ce sauveur de la nation », il ne le voit pas, ne le voit plus.

Il est probable que Laurendeau ait assisté, le 16 octobre 1934, à la rencontre de jeunes montréalais avec Maritain, rencontre à l'occasion de laquelle le philosophe thomiste avait conseillé en lieu et place d'un « nationalisme tapageur et échevelé » : « Existez, contentez-vous d'exister ». Laurendeau ne prend certainement pas la mesure de la place qu'occupent l'existence et l'être dans la philosophie et la métaphysique de Maritain, mais pour lui, « exister » ne peut suffire. Être signifie devenir : « Exister, au sens fort du mot, c'est s'épanouir ; et l'on ne s'épanouit que selon les lois de son être propre ». Laurendeau en est dorénavant convaincu, « [c]'est au cœur de chacun d'entre nous que Québec sera sauvé. C'est au plus intime de nos consciences individuelles que s'esquisseront les actes sauveurs, les actes conquérants ».

Ce face à face avec soi auquel la Crise renvoie est aussi celui d'un ami de collège de Laurendeau et l'un de ses correspondants de ces années, Hector de Saint-Denys Garneau, poète en devenir dont la démarche introspective est exemplaire d'une façon d'être de la décennie. Saint-Denys Garneau avoue à Laurendeau qu'il est celui qu'il voudrait être. Au moment où il rédige son texte sur « La vie moderne », le jeune homme de 19 ans écrit à son ami connaître dorénavant ce qu'il appelle « son exposant⁵⁶ », cette connaissance de soi s'affine au fil des comparaisons, de part et d'autre : « Car nos idées, tu sais, sont encore moins dissemblables que tu ne crois. Il est vrai que mes amis, ou plutôt l'un d'eux, Jean LeMoynes, n'a pas du tout confiance en l'action nationale ; mais je ne m'entends pas avec lui sur ce point. Au contraire, le problème canadien-français m'intéresse beaucoup et a toujours une certaine part dans mes préoccupations. Seulement, alors que toi tu t'y donnes directement, activement, que tu en fais dès maintenant une occupation et un but, le but de ta vie, je le mets au second plan dans la mienne. Et c'est là une direction de tempérament, n'est-ce pas ? beaucoup plus que d'idées. Tu aimes l'action ; moi, je suis plus contemplatif, pour employer un joli grand mot. Si j'étais fait pour l'action, c'est très probablement de ce côté que je me dirigerais. Mais, je le sens bien, j'y ai bien réfléchi, je ne suis pas disposé en

56. DE SAINT-DENYS GARNEAU à A. Laurendeau, 5 janvier 1931, HECTOR DE SAINT-DENYS GARNEAU, *Lettres à ses amis*, édition par Robert Élie, Claude Hurtubise et Jean Le Moynes, Montréal, Éditions HMH, 1970, p. 11 ; 11 juillet 1931, p. 16.

ce sens. En me cultivant, en me perfectionnant, je ne perds pas de vue le point de vue national de culture et de mouvement intellectuel, de milieu à créer et d'élan à donner⁵⁷ ».

Pour Laurendeau, il faut donc « *être soi-même* » et « *l'être pleinement* ». Puis le Jeune-Canada file l'analogie de l'individu et de la nation : « Il en est des nations comme des Hommes ». Les deux doivent cesser d'imiter ; et avec des accents qui rappellent une caractéristique de « l'American scholar » (1837) de Ralph Waldo Emerson, Laurendeau écrit : « Copier servilement est néfaste aux collectivités aussi bien qu'aux individus ». L'accession à une définition de soi-même relève de la même démarche que l'accession, pour la nation, au statut d'adulte : « La nation parle par ses intellectuels, par ses artistes ; elle se détermine aussi par sa structure économique et sociale, par ses coutumes, par ses traditions. Quand elle arrive au complet épanouissement d'elle-même, elle conquiert son autonomie. L'État devient alors son expression stylisée ». L'impératif est clair : « *être soi-même*, sous peine de n'être pas » ; et c'est « l'effort persistant de vie intérieure [qui] nous [révéla] notre trésor ». Quant à cette recherche de mise à jour de soi, de modernité, elle passe par un « effort de réflexion sur l'homme présent, sur l'homme concret de 1934⁵⁸ ».

ABONNEMENT, \$2.00 par année
Décembre-Mai: \$1.00
PRIX: 10 SOUS

Paraît le jeudi de chaque semaine
Volume XV — No 37
Montréal, le 23 février, 1933.



Le Quartier Latin

Directeur: IGNACE DESLAURIERS
Administrateur: PIERRE ASSELINE
Rédacteur en chef: LOUIS-RENE LAGACE

"BIEN FAIRE ET LAISSER BRAIRE"

Organe de l'Association générale des étudiants
de l'Université de Montréal
Direction, Rédaction et Administration:
233, rue de Montigny est.

Les articles publiés dans ce journal sont enregistrés conformément à la loi des droits d'auteurs

JEUNE CANADA

par Pierre DANSEREAU

Qu'est-ce que la tradition?
Ceux que la question nationale intéresseraient bien d'arrêter leur pensée sur ce chapitre-là.
L'expérience des autres peuples — sinon la nôtre — nous a démontré que c'est un ensemble de principes et de façons d'agir adopté par tout un peuple qui y conforme ses actes pendant plusieurs générations. C'est ce qui fait l'unité profonde de ce peuple et la distingue des autres peuples — qu'il habite une région politiquement indépendante ou qu'il soit un peuple à l'intérieur d'un peuple, comme le sont les

BILLET DE LA SEMAINE

Féminisme outrancier

La question est délicate, je le sais. Et c'est m'attirer les reproches du beau sexe que d'en entreprendre la discussion. Mais Joseph ne se serait jamais réconcilié avec ses frères s'il n'avait eu l'idée bizarre de cacher dans le sac de son frère benjamin, la coupe com-promettante. Et voilà! Le su-

"GRATIAS AGIMUS"

A Mgr le Recteur et à tous les membres des divers corps professoraux dont l'encouragement nous causa un vif plaisir, à M. l'aumônier et au Directeur de l'Education Physique dont les conseils nous furent d'un précieux secours, aux membres du comité d'organisation du gala, à qui revient tout mérite et tout honneur, à tous les figurants et en particulier à l'équipe de hockey qui contribua grandement au succès de cette soirée, à tous ceux qui ont collaboré de quelque façon à notre oeuvre, à tous les étudiants et à toutes leurs amies.

En février 1933, un article de Pierre Dansereau est publié à la une du journal étudiant de Montréal *Quartier latin* (Bibliothèque de l'Assemblée nationale).

57. *Ibidem*, 30 août 1933, p. 86.

58. *Ibid.*, p. 54-55, 60.

Le même impératif d'être de son temps avait incité Pierre Dansereau à se demander « Qu'est-ce que la tradition ? » et à distinguer deux moyens de se comporter à son égard : l'une, employer les moyens de nos pères, « l'autre à adopter leurs idées dans le dessein de les faire triompher, mais avec d'autres moyens. Ces moyens – ceux de l'heure où nous vivons – sont les seuls praticables et applicables ». Cet actif membre des Jeune-Canada est conscient d'appartenir à une génération : « Avec l'avènement de chaque génération, il y a une interprétation de la tradition » ; il définit ainsi la sienne : « Nous avons eu le bonheur – je dis bien – de naître dans l'âpre atmosphère de la guerre, de grandir dans la douteuse atmosphère d'une période d'essai et d'expérience qui nous a appris – trop bien – l'instabilité profonde des conditions humaines. [...] Nous avons assisté à un brusque renversement des valeurs. De la sorte, plus que jamais, l'avenir sera ce que la jeune génération d'aujourd'hui le fera⁵⁹ ».

Henri Bourassa : « Le nationalisme est-il un péché ? »

Lorsque les Jeune-Canada font sortir Henri Bourassa de sa retraite en avril 1935, le fondateur du *Devoir* a quitté depuis 1932 le quotidien qu'il a fondé en 1910, l'essentiel des assemblées des Jeune-Canada ont eu lieu, la quasi totalité des tracts et cahiers du mouvement a été publiée et le groupe est sur le point de devoir se situer par rapport à L'Action libérale nationale.

Sous les auspices en soi significatives de l'ACJC, Bourassa fait trois conférences publiques les 30 avril, 9 et 15 mai 1935 dont *Le Devoir* rend compte. Le titre de la première est programmatique : « Le nationalisme est-il un péché ? », et n'est pas sans référence à la condamnation de *L'Action française* de Paris en 1926 dans la mesure où pour Bourassa le nationalisme sera rien de moins que la prochaine hérésie à être condamnée. Celui qui est le symbole du nationalisme canadien du tournant du siècle relate son chemin de Damas nationaliste et sa « conversion » depuis sa lecture de *L'Action française* de Paris en 1922 et surtout depuis sa rencontre avec le pape en 1926. Il « confesse » quatre « péchés » en matière de nationalisme « outrancier » et rappelle « le principe fondamental de la fraternité humaine » : « Dieu n'a pas créé les races, Il a créé l'homme, être social, qui a constitué la famille, d'où est sortie ensuite la tribu, la nation ». Pour Bourassa, le nationalisme, « chez un peuple catholique surtout, ne doit jamais porter atteinte à l'unité de l'Église et à l'autorité dans l'Église ». Il y a pour lui « toute une jeunesse de notre province qui est en train de perdre la tête » à propos de la sortie de la Confédération et il proclame : « je me sépare nettement de tous ceux qui cherchent

59. P. DANSEREAU, « Jeune-Canada », *Le Quartier latin*, 23 février 1933.

à hypnotiser nos compatriotes avec l'idée que nous sommes un peuple à part, que la province de Québec est destinée à être une nation à part ». Ironique, il pointe du doigt les faiblesses de la « doctrine » des Jeune-Canada : « Cessez de réclamer de la monnaie bilingue pour tout le Canada, si vous voulez devenir 'Laurentiens'. Ou bien déclarez-vous Canadiens et dites que vous voulez le rester ». Quant aux places réclamées dans l'appareil fédéral, il indique qu'il « faut d'abord fournir des hommes compétents » qui connaissent autre chose que le latin et le grec, cette culture étant par ailleurs excellente⁶⁰.

La deuxième conférence entend montrer que « Le nationalisme dans l'Église », que le nationalisme religieux est l'antithèse du catholicisme, de nature universelle. Il en déplore l'existence au Canada, observant que pour « nos néo-nationalistes » il y a deux Églises au Canada, une de langue française et l'autre de langue anglaise. Il revient sur la confusion qu'ont pu créer ses positions anciennes sur la langue gardienne de la foi, sur les tensions avec le clergé irlandais et sur le mouvement sentinelliste franco-américain, déclarant à ce sujet « que ce que le Souverain Pontife avait trouvé de plus grave dans cette affaire, ce n'était pas tant la révolte elle-même que l'appui moral et pécuniaire que les révoltés avaient trouvé dans la province de Québec ; que le Pape y voyait le même esprit qu'il a condamné dans *L'Action française*⁶¹ ».

Dans la troisième conférence, Bourassa aborde la question du « conflit des nationalismes religieux », la question de l'antisémitisme. Son propos, qui porte sur le respect du dimanche, consiste à exiger la même norme pour tous : fermer l'épicerie juive, le débit de tabac canadien-français et de bonbons grec. Il tance les « jeunes gens [...] qui depuis des mois [s'échauffent] avec des sentiments d'exclusivisme, de méfiance, qui deviennent bientôt de la haine » de ne pas oublier que ces sentiments s'écartent de l'esprit de l'Évangile. Il leur recommande la lecture de *La primauté du spirituel* de Maritain⁶².

Les conférences suscitent un tollé d'indignation et d'opposition. Celui d'Asselin, d'abord, qui a quitté *Le Canada* et fondé *L'ordre*, sur le point de disparaître. Dans son style unique et caustique, Asselin, qui a été de tous les combats avec Bourassa de 1903 à 1910, le présente comme un homme du passé : « M. Bourassa ne sait pas au juste, aujourd'hui, s'il a péché et combien il a péché. Ses auditeurs ne le savent pas non plus. La seule chose qu'on se rappelle, c'est

60. H. BOURASSA, « Le nationalisme est-il un péché ? », *Le Devoir*, 1^{er} mai 1935 ; sur l'évolution du nationalisme de Bourassa, Y. LAMONDE, *Histoire sociale des idées au Québec (1896-1929)*, Montréal, Fides, 2004, p. 160-164.

61. H. BOURASSA, « 'Le nationalisme dans l'Église' », *Le Devoir*, 10 mai 1935.

62. H. BOURASSA, « Catholiques et non-catholiques », *Le Devoir*, 16 mai 1935.

d'abord sa réponse au cardinal Bourne, assez ancienne maintenant pour ne plus provoquer le moindre incident à Rome où l'on a plus que partout ailleurs le don de se souvenir, mais aussi, au besoin, d'oublier ; deuxièmement, l'acte d'abdication qu'il signait dans *Le Devoir* il y a quinze ans à l'occasion d'une visite de *Bonn' Anntante* et que le *Star* s'empressait de reproduire en place d'honneur : 'Nul Canadien-Français ne songe à contester que l'anglais est et doit être au Canada la langue des communications'⁶³ ».

Sous la plume anonyme de l'abbé Groulx – lui seul a cette mémoire capable d'une telle indignation – *L'Action nationale* déplore « l'à-propos lamentable » des conférences d'un homme qui fut « la voix d'une nationalité, un « merveilleux éveilleur » et dont on souligne « l'étrange évolution ». On l'y présente comme « l'homme qui a saccagé l'idéal d'une génération », celui qui devrait savoir « que si le catholicisme au nom de la primauté du spirituel, impose une hiérarchie des devoirs, il ne condamne la négligence, encore moins, le mépris d'aucun ». Bourassa, qui aura été « la plus illustre conquête de M. Laurier », une « conquête posthume », lève l'épouvantail du péché devant « ce peuple sans conscience historique qu'il accuse de nationalisme outrancier ». On demande à Bourassa s'il a désavoué aussi son discours au banquet Lavergne de décembre 1921 – « La Confédération a vécu, en puissance. Durera-t-elle vingt ans ou trente ans, je l'ignore ; mais elle doit se dissoudre un jour » –, discours identique à celui de *L'Action française* de Montréal ? Pour la revue qui est la suite de *L'Action française*, Monsieur Bourassa, qui « n'est plus un maître », serait « donc bien inspiré de nous laisser la paix⁶⁴ ».

La guerre – polie – est bien ouverte. Laurendeau écrit à Dominique Beaudin et lui propose de faire voter au Comité central de l'ACJC que ni celle-ci ni la Palestre ni aucun organe lié à l'ACJC ne publieront les trois conférences de Bourassa sous menace de dénonciation. Claude Robillard décrit l'enjeu de « l'affaire Bourassa » à Pierre Dansereau : « La crise a été portée à son plus haut niveau entre l'aile 'Jeune-Canada' et l'aile 'ancien régime' de l'ACJC : menace de séparation d'une douzaine des meilleurs cercles, hostilité ouvertement déclarée du Père Paré et de son clan à l'endroit de Lucien, André, Georges-Étienne et même

63. O. ASSELIN, « M. Bourassa et le péché », *L'ordre*, 2 mai 1935 ; Jules Bazin, « Le nationalisme est un gros péché », *L'ordre*, 2 mai 1935.

64. [ABBÉ L. GROULX], « Les conférences de M. Bourassa », *L'Action nationale* V, 1, mai 1935, p. 257-265 ; L. GROULX, *Mémoires*, op. cit., III, p. 213-214 ; voir aussi la « gerbe de textes » tirés du *Dictionnaire de théologie catholique*, d'encycliques, de la *Somme théologique* de Thomas d'Aquin, de *l'Osservatore romano*, d'écrits du cardinal Villeneuve et de M^{gr} Louis-Adolphe Pâquet qui légitiment « le culte patriotique », « Pages documentaires. Le nationalisme n'est pas un péché : il est une vertu ! », *L'Action nationale*, VI, 2, octobre 1935, p.142-151.

Verschelden [...] ». Il ajoute : « Mais les gens sont sous une fausse impression : Bourassa leur a laissé entendre que nous sommes de ces êtres dangereux qui défient la nation en flattant l'orgueil de la race, aux dépens du catholicisme. Parenthèse : entendu à la sortie : 'C'est drôle, c'est les Jésuites qui ont lancé les Jeune-Canada, et c'est eux-autres à présent qui les jettent à terre'⁶⁵ ».

La réponse des Jeune-Canada et de Laurendeau : *Notre nationalisme*

Réponse à Bourassa, mais tout autant essai de penser de façon nouvelle, moderne et acceptable le nationalisme, ce tract des Jeune-Canada constitue une pièce-maîtresse dans l'évolution des idées au Canada français et dans celle du jeune André Laurendeau qui a fait du chemin depuis 1931. En une cinquantaine de pages, la brochure fait le point sur la position du chrétien face au nationalisme et à l'activité temporelle, présente les défis contemporains du nationalisme et les paramètres du « nationalisme laurentien ».

D'entrée de jeu, le Jeune-Canada affirme que « l'Église n'a pas condamné le nationalisme en soi ; elle a anathématisé l'esprit qui anime certains nationalismes » ; il distingue, en note : « La forme qu'a revêtu le nationalisme en France, en Italie, et surtout en Allemagne a suscité à ce mot une mauvaise presse chez les catholiques. À Rome, il n'est pas impossible que ce terme nous ait desservi. Pure question de vocabulaire, qui peut avoir du retentissement ». Il évoque Bourassa en parlant de ces « bonnes âmes [qui] prennent peur », qui « immobilisent l'action au nom de principes excellents qu'elles appliquent à faux » en considérant l'Europe plus que le Canada. Implicitement, Laurendeau associe Bourassa et Maritain, le Maritain du « Contentez-vous d'exister » : « Je dois agir. Que faire ? On a le droit d'être Canadien français, c'est entendu. Où peut-on exercer ce droit ? Dans sa chambre, portes et fenêtres closes ? Accepter la vie sans l'alimenter ni la défendre ? Alors le nationalisme serait un péché et je n'aurais plus qu'à me coucher pour mourir ?⁶⁶ ».

De façon plus précise Laurendeau demande : « Où est-il cet excès de nationalisme ? ». Dans le clergé, chez ces « prêtres patriotes [qui] sont souvent les apôtres les plus fervents du Christ » et qui « n'ont servi le milieu que pour mieux

65. A. LAURENDEAU à D. Beaudin, 1^{er} mai 1935, CRLG, P2/A, 22 ; C. ROBILLARD à P. Danse-reau, 11 mai 1935, archives de l'UQÀM, 22P1/551 ; D. Beaudin des Jeune-Canada tient depuis juin 1933 deux chroniques dans L'ACTION NATIONALE : « Vie de L'Action nationale » et Poignées de grain... ou de paille »

66. A. LAURENDEAU, *Notre nationalisme*, [octobre] 1935, Montréal, Tract des Jeune-Canada, n° 5, 1935, p. 5-8, 10.

servir la foi » ? Dans « l'élite » composée de « quantité de déracinés, d'égoïstes, de plantes exotiques, de fruits secs, de cyniques et d'abrutis » qui « à part une poignée, a trahi » ? Dans « la masse », qui « dégoise contre le Juif et l'engraisse », qui « réélit des députés qui ne la protègent point », qui « applaudit les discours de bonne entente ou du plat saint-jean-baptisme⁶⁷ » ?

Retraçant l'histoire du nationalisme, Laurendeau évoque « les révoltés de 37 » en précisant qu'il « nous suffit de savoir qu'ils furent une poignée, des paysans, exaspérés, qu'une triste idéologie leur avait brouillé le cerveau, qu'ils donnèrent leur vie et que, quant au fait, ils étaient justifiables ». Il admire « le nationalisme courageux et froid » de LaFontaine qui « parla peu et agit », mais après lui « la chaîne se perd » pour réapparaître avec Mercier et Tardivel, Bourassa – « Un jour d'erreur ne détruit pas une existence de vérité » –, puis Groulx dont « l'effort intellectuel » fut « d'appuyer le nationalisme sur l'histoire, la réalité culturelle et... la philosophie de saint Thomas. Il venait après Bourassa et Monseigneur Pâquet⁶⁸ ».

Pour traiter des « principales difficultés », Laurendeau aborde d'abord l'antisémitisme, estimant qu'il relève davantage du « gueulage », « pas toujours sans esprit », mais « rarement la charité chrétienne l'inspirait ». L'orateur de la grande assemblée d'avril 1933 rappelle qu'il ne faut pas « confondre gogluisme et nationalisme », allusion au *Goglu* du fasciste Adrien Arcand, et renvoie « nos philosémites » à des extraits de *À propos de la question juive* de Maritain reproduits dans un numéro de juin 1934 de la *Revue dominicaine*. Le propos se termine par ce commentaire : « Et monsieur Caisermann, secrétaire du Canadian Jewish Congress, est un adroit farceur quand il 'prouve' que les Juifs ont tout juste leur part au Canada ». Avec en mémoire les conférences de Bourassa, Laurendeau dédouane ainsi les sentinellistes : « D'abord, ils se sont soumis. [...] Les catholiques qui se soumettent s'appellent Lacordaire, Montalembert. Ceux qui se rebellent s'appellent Luther, La Mennais, ou bien ils ne sont pas catholiques et se nomment Charles Maurras ». Quant « au cas irlandais », « plus complexe que le cas sémite », Laurendeau, vraisemblablement conscient que la politique vaticane a conféré aux Irlandais LA vocation de prosélytisme catholique en Amérique du Nord, est convaincu « que nous ne pouvons nous entendre avec les Irlandais sans que l'entente se conclue sur notre dos⁶⁹ ».

Le jeune Laurendeau, qui publiait encore en mars 1934 un texte dans *Le Semeur* sur « la langue gardienne de la foi », évolue sur cette question en proposant

67. *Ibidem*, p. 33-34.

68. *Ibid.*, p. 23-25 ; plus tôt, l'auteur avait rappelé que les Jeune-Canada « ne peuvent appuyer leurs réclamations sur le principe des nationalités [...] parce que Rome l'a condamné ».

69. *Ibid.*, p. 26-28.

de substituer au mot « langue » celui de « milieu », « le milieu gardien de la foi » : « Ilot français dans un océan anglo-saxon. 'Ilot de spiritualité' dans un océan de matérialisme, on s'excuse de le répéter ». Et à propos du rôle du Canada français, Laurendeau pose la question : « L'avenir du catholicisme en Amérique nous est-il commis pour toujours ? Qui ose l'affirmer ?⁷⁰ ».

L'importance première de la réflexion de Laurendeau tient d'abord et avant tout au fait qu'elle introduit une distinction, formulée par Maritain, qui départage deux mondes eu égard aux relations entre non plus seulement l'État et l'Église, mais entre le chrétien et son activité temporelle ou politique. Certes une mentalité de deux siècles ne bascule pas à l'énoncé d'une nouvelle conception des choses, mais la distinction que Laurendeau commence à faire avec les gens de *La Relève* amorce, intellectuellement, la mise au rancart du vieil ultramontanisme.

Chez Maritain la réflexion qui aboutira à la publication en 1936 de *Humanisme intégral : problèmes temporels et spirituels d'une nouvelle chrétienté* est amorcée en 1930 avec *Religion et culture*, puis développée dans une conférence qu'il fait à Santander, en Espagne, en août 1934 et dans ses quatre conférences de Montréal en octobre 1934 où il continue à esquisser ces problèmes spirituels et temporels d'une nouvelle chrétienté. Le développement d'une réflexion qui fait voir le passage d'un humanisme théocentrique (Moyen Âge) à un humanisme anthropocentrique (Renaissance et Lumières) et qui en appelle à un retour du sacré et du religieux dans un humanisme non plus séparé ou dissocié de Dieu mais « intégral », constitue « une nouvelle ligature du spirituel et du temporel⁷¹ ». Faut-il rappeler que cette réflexion de Maritain poursuit celle qu'il avait amorcée au moment de la condamnation de L'Action française et qui posait précisément tout le problème des rapports entre le chrétien, d'une part, et le politique et le nationalisme, d'autre part ? Dans cette « nouvelle chrétienté », « l'ordre profane ou temporel s'est au cours des temps modernes constitué à l'égard de l'ordre spirituel ou sacré dans une relation d'autonomie telle qu'elle exclut de fait l'instrumentalité⁷² ». Le temporel doit avoir sa propre plénitude pour le laïque croyant qui hérite d'un rôle et d'une responsabilité spécifiques, lesquels imposent presque un engagement dans le monde. Autonomisé, le chrétien – la personne – s'engagera

70. *Ibid.*, p. 29-31.

71. CHARLES BLANCHET, « Primauté du spirituel et passion du temporel dans l'œuvre de Jacques Maritain », dans JEAN-LOUIS ALLARD, CHARLES BLANCHET, GEORGES COTTIER et JEAN-MARIE MAYEUR, *L'humanisme intégral de Jacques Maritain. Colloque de Paris*, Paris et Fribourg, Éditions Saint-Paul, 1988, p. 57.

72. J. MARITAIN, « *Humanisme intégral* », dans J. et R. Maritain, *Œuvres complètes, op. cit.*, VI, p. 490-491.

« en chrétien » dans l'action, agissant pour lui seul, à la différence d'un autre type d'action où l'engagement « en tant que chrétien » concernerait l'institution, l'Église.

C'est cette distinction que Laurendeau introduit, s'inspirant d'un texte de Maritain, « Structure de l'Action », publié dans les numéros 59 et 61 de la revue *Sept*. Il énonce les trois plans d'activité qui s'offrent au chrétien : le plan *spirituel*, le plan *temporel*, et le plan du *spirituel considéré dans sa connexion avec le temporel*. À la lumière de ce principe, Laurendeau distingue les actions :

[...] sur le premier et de dernier de ces plans [...], on agit *en tant que chrétien* ; on engage l'Église et on est soumis à l'Autorité hiérarchique. *L'Action catholique évolue sur ces deux plans qu'elle ne peut dépasser sans cesser d'être elle-même*. Sur le plan temporel, on n'agit plus en tant que chrétien mais *en chrétien* ; on n'engage pas l'Église, on n'engage que soi-même, tout soi-même, insiste Maritain » : 'moi-même, qui suis chrétien, qui ai vocation d'infuser au monde, où je suis, une sève chrétienne'. C'est sur ce plan qu'évoluent les Jeune-Canada⁷³.

En ce sens, le Jeune-Canada peut écrire en ayant à l'esprit la figure de Bourassa : « Voilà pourquoi je sers utilement l'Église du Canada en y défendant *catholiquement* mon nationalisme⁷⁴ ».

Ce nouveau nationalisme n'est plus tout à fait à l'enseigne de Barrès : « La fidélité pour la fidélité : non. Nous voulons bien veiller nos morts, mais la vie ne nous fut pas donnée exclusivement pour cela⁷⁵. » Les « nationaux » de la Laurentie ne sont « pas Canadiens », car « il n'y a pas de nation canadienne », que des « groupements ethniques différents [...] unis par une solidarité économique qui constitue un lien très fort d'intérêt, voilà tout ». Ils ne sont pas « Français » pour autant, car il ne faut pas sauter « d'un colonialisme à l'autre » et « notre carte se jouera en Amérique ».

73. A. LAURENDEAU, *Notre nationalisme*, op. cit., p. 12-13, et 16-20 pour un développement de la différence entre les Jeune-Canada et les Jocistes. Laurendeau précise (p. 11) : « quelles que soient notre admiration et notre estime pour l'ACJC, notre vocation n'est pas de nous laisser assimiler par elle ». Le président de l'ACJC avait publié une mise au point pour distinguer son association des Jeune-Canada, « Les Jeune-Canada et l'ACJC », *Le Devoir*, 8 mai 1933 ; parlant « Des patriotards qui se prennent au sérieux », *L'autorité* du 13 mai estimait que les Jeune-Canada s'étaient fait « rabrouer » par l'ACJC.

74. *Ibidem*, p. 14.

75. *Ibid.*, p. 36 ; et pourtant, la modernité du rapport au présent n'est pas entière, car il est question de « raccrocher l'individu à son passé, à sa tradition perdue, à sa terre et à ses morts' [...] », p. 39.

Le thème de la Laurentie – la vallée du fleuve Saint-Laurent – n'est pas nouveau⁷⁶, mais Laurendeau l'encastre dans une réflexion inédite sur le nationalisme. Pour lui, les Canadiens français sont « vraiment agrippés » à la patrie réelle du Canada français qu'il nomme Laurentie, « pays mal déterminé ayant pour cœur le Québec actuel, rayonnant alentour dans l'Ontario-Nord, le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Angleterre. Centré sur le Saint-Laurent qui est comme son axe, son artère principale, comme sa respiration ; où ceux de langue française sont inextinguiblement installés⁷⁷ ».

Le rapport entre les vivants et les morts, entre le présent et le passé demeure difficile à clarifier. Laurendeau l'affirme : « Nous brisons délibérément avec tout 'conservatisme', avec ce qui sent la vieille poussière des musées historiques ». Il évoque « le désir des innovations fécondes qui ne détruisent pas la stabilité », la « tâche qui incombe à notre génération » d'accorder « les vérités éternelles avec notre temps et notre espace du monde ». Il résume le propos en prenant la peine de le mettre en italiques : « *Le nationalisme laurentien sera donc avant tout une attitude, (une position) de l'homme, attentif à ne rien laisser perdre des forces que le passé lui transmet et que le pays lui offre généreusement, désireux de les lancer avec les siennes propres dans une grande aventure, l'épopée mystique (renouvelée) des Anciens* ». Ainsi naîtront ces « Laurentiens, hommes nouveaux de la nouvelle chrétienté⁷⁸ ». Maritain est bien assimilé, du point de vue des Jeune-Canada, à tout le moins.

Cet homme laurentien aura « le sens du collectif en même temps que le sens de la personnalité », de la personne, de l'individu. Laurendeau qui a défini les « nationaux » de la Laurentie formule de façon inédite l'arrimage du « je », du Laurentien, et de l'Homme : « Que j'ai charge de moi et non de Beethoven ; que, génie ou pas, *moi c'est moi* ; que Dieu m'ayant confié le soin de moi-même au lieu du soin d'un homme de génie, je dois cultiver *mes talents, me grandir*

76. BENJAMIN SULTE, *Les Laurentiennes* (1870), JULES-S. LESAGE, *Chroniques laurentiennes* (1901), *Le Pays laurentien* dont le premier éditorial en janvier 1916 porte sur la « Laurentie », MARIE-VICTORIN, *Récits laurentiens* (1919) et *Croquis laurentiens* (1920), Sylvain [pseud. d'AUGUSTE PANNETON], *Paysages laurentiens* (1930), J.-S. Lesage utilise fréquemment le mot dans *Propos littéraires* (1933) et Marie-Victorin en établit l'usage en 1935 avec sa *Flore laurentienne* ; histoire du mot faite par JACQUES BLAIS, *De l'ordre et de l'aventure : la poésie au Québec de 1934 à 1944*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1975, p. 89, n. 1 ; sur la reprise de cette idée d'un État catholique français « oriental » au Canada conçue dans L'Action française de Montréal de 1922, Y. LAMONDE, *Histoire sociale des idées au Québec, II : 1896-1929*, op. cit., p. 155-160.

77. *Notre nationalisme*, op. cit., p. 44-45.

78. *Ibid.*, p. 45-47, 51.

autant que possible, arriver à sortir de moi-même ; *en ayant accepté comme point de départ : moi*⁷⁹ ». Tel est le point de départ pour que « nous arrivions à être nous-mêmes », à « dégager les traits essentiels de l'homme du Pays ». C'est sur ce chemin que se rencontre l'Homme : « Redécouvrons la vraie notion de l'homme. L'homme ne s'élève à l'universel que par étapes. Faire sauter un échelon, s'élancer droit dans l'abstrait c'est risquer de s'y perdre et fabriquer des idéologies en série. L'enfant n'apprend que par degrés l'existence du monde ; il en prend conscience à mesure qu'il prend conscience de soi⁸⁰ ». Personne, famille, région, nation, humanité, Dieu, voilà les étapes : « Que la source soit laurentienne et qu'ensuite on chante le Japon si l'on veut⁸¹ ». Et si « le monde attend que je le possède », alors « je le posséderai si je possède mon âme ». Et le tract se termine par un appel, aux accents d'un Saint-Denys Garneau, l'ami : « Obéis à ta propre inquiétude. Fais ton inventaire à toi. Cherche. Nous craignons l'immobilité : pas la liberté⁸² ».

Laurendeau est à Paris lorsque son tract paraît. Son ami de Saint-Denys Garneau, qui l'a lu, lui confie : « On avait besoin que le problème fût posé en toute clarté, basé sur les lumineuses distinctions de Maritain. Il n'y a plus d'équivoque. Il ne s'agit maintenant que d'être de plus en plus catholique ». Claude Robillard craint pour sa part que le tract ne passe bien haut au-dessus de la tête des collégiens auxquels il est destiné ; avec une pointe d'ironie, il écrit : « Je n'aurais aucune réserve à faire si j'étais sûr que tout le monde a lu Maritain et relira ton travail au moins trois fois ». Il ne manque pas de lui préciser à propos de la dernière réunion des Jeune-Canada : « Entre parenthèses, chaque allusion à la Laurentie est tombée complètement à plat ». Ce que confirme Bernard Hogue, trois jours plus tard, qui demande s'il faut désormais parler des Jeune-Canada ou des « Jeune-Laurentie⁸³ » ?

Déclin et fin des Jeune-Canada

Entre la publication du dernier tract en mars 1936, *Notre position au Canada* de Jean-Marie Fortin (pseudonyme de Claude Robillard) et un article de février

79. *Ibid.*, p. 44.

80. *Ibid.*, p. 42.

81. *Ibid.*, p. 48.

82. *Ibid.*, p. 52.

83. DE SAINT-DENYS GARNEAU à A. Laurendeau, fin décembre 1935, CRLG, P2/A, 25 ; C. ROBILLARD à A. Laurendeau, 6 janvier 1936, P2/A, 26 ; B. HOGUES à A. Laurendeau, 9 janvier 1936, P2/A, 26.

1938 de Roger Duhamel au titre éloquent – « Saint-Henri, morne plaine » –, on ne connaît aucune activité publique des Jeune-Canada⁸⁴. Ceux-ci avaient connu une opposition à la mesure de la radicalité relative de certaines de leurs prises de position. Taschereau et Asselin au *Canada* n'avaient guère apprécié leur discours sur les trusts. Jean-Charles Harvey, du *Soleil*, se dit d'accord pour dénoncer « certains excès » du capitalisme, mais leur donne tort de « faire appel à la violence, de jeter des cris séditieux et surtout de mêler à votre bagout patriotique, vos vagues et banales tirades sur la religion » et de ne pas être « sortis des formules scolaires et des leçons de maîtres naïfs⁸⁵ ». Le père Dugré dénonce aussi le ton de protestation et en appelle à des propositions, en particulier à propos de ce qui pourrait remplacer le parlementarisme tant décrié par eux⁸⁶. Bourassa était sorti de sa retraite pour dénoncer ces jeunes radicaux qui mirent du temps à se trouver une doctrine laurentienne dont on ne sait vraiment si elle fit l'unanimité, et qui se divisèrent, momentanément en tout cas, à propos de l'appui à donner à l'Action libérale nationale sinon à son chef Paul Gouin. Pierre Dansereau, aux études en botanique à Oka et peu présent aux réunions, estime au début de 1935 que le prestige des Jeune-Canada est à la baisse ; il remet même sa démission, mais Robillard incite le « fondateur » des Jeune-Canada à rester pour « aider à contrebalancer le camp des orthodoxes⁸⁷ ». Le départ et l'absence de Laurendeau entre l'été 1935 et l'automne 1937 expliquent pour l'essentiel l'apogée des Jeune-Canada avant 1935 et le déclin du groupe⁸⁸.

Robert Charbonneau évalue en mars 1936 que « l'esprit général a changé ». René Monette a ses doutes sur ce que Laurendeau fait comme expérience à Paris : « Catholicisme intégral ? Nous en sommes loin, ici, au pays. Exemple utile. Certes. Mais adaptations nécessaires. Tu le sais. L'emprise du matériel est plus forte ici ». Il croit qu'adopter la manière Doncoeur serait

84. *L'Action nationale*, XI, 2, février 1938, p. 159-161 ; auteur de « Le nationalisme des jeunes Canadiens-Français », *Journées thomistes*, II, Ottawa, Collège dominicain, 1937, p. 21-25, PAUL DUMAS ne s'identifie plus alors comme Jeune-Canada

85. J.-C. HARVEY à A. Laurendeau, 21 novembre 1933, CRLG, P2/A, 16.

86. ADÉLARD DUGRÉ, s.j. à A. Laurendeau, 6 mars 1934, CRLG, P2/A, 17.

87. P. DANSEREAU à A. Laurendeau, 28 janvier 1935, CRLG, P2/A, 20 ; C. ROBILLARD à P. Dansereau, 16 et 26 mai et [mai 1935] et P. DUMAS à P. Dansereau, 7 juin 1935 archives de l'UQÀM, 22P1/551 et 216 ; voir aussi G. FILION à P. Dansereau, 26 février 1934, 22P1/233.

88. Y. LAMONDE, « André Laurendeau en Europe (1935-1937) : la recherche d'un nouvel ordre », *Les Cahiers des Dix*, no 61 (2007), p. 215-251 ; P. DANSEREAU est aussi à Paris, voir « Journal d'un barbare » [25 octobre-25 décembre 1936], *Les Idées*, IX, mars à juin 1939, p. 205-223, 366-377, 457-468, 559-567.

« courir à un échec certain » au moment où les Jeune-Canada « deviennent plus réalistes, et dans le bon sens du mot ». Quand à Thuribe Belzile, il reçoit des rapports contradictoires sur les activités du groupe tout en notant que les plus pessimistes sont les moins présents et ceux qui se refusent le plus souvent⁸⁹. Et puis il faut ajouter à l'absence du leadership de Laurendeau, à Paris, l'entrée dans la vie matrimoniale et professionnelle d'un bon nombre de moins Jeune-Canada.

À l'été 1936, Laurendeau commence à penser à son retour, s'interroge sur la vitalité du mouvement : « D'après les lettres de maman [...], tu n'as pas parlé à la fête de Dollard pour les Jeunesses patriotes. Ont-ils décommandé leur manifestation ? – Les Jeune-Canada ne font plus parler d'eux que pour avancer qu'ils ne prendront point part à telle manifestation, ou qu'ils n'ont pas dit telle chose...⁹⁰ ». L'abbé Groulx prend franchement la mesure des choses : « Un malheur plus grave, c'est que nul groupe de jeunesse catholique, pas même les Jeune-Canada depuis votre départ, n'a eu assez d'allant dans l'esprit pour s'imposer aux autres groupes et prendre, même en politique, la direction des esprits. Les Jeune-Canada me paraissent s'enfermer, de plus en plus, dans un abstentionnisme olympien. Ils me font penser à certaine fontaine virgilienne qui coulait à travers la Méditerranée sans mêler ses eaux sacrées aux flots voisins⁹¹ ». Le projet d'une revue – qui n'aboutira pas – amène Laurendeau à prendre conscience du lien entre les Jeune-Canada et la doctrine laurentienne : « Au sujet de la revue des Jeune-Canada, j'ai reçu une lettre de Thuribe [Belzile] ; je lui ai répondu par un mot assez sec que je lui ai demandé de lire en réunion. Après réflexion, voilà comment l'affaire m'apparaît : ou « Laurentie » vaudra quelque chose ou elle ne vaudra rien ; dans le dernier cas, elle sautera bientôt, ce sera un excellent stimulant pour nous, et ils atteindront peut-être un autre milieu. – On me dit beaucoup de bien de R. Duhamel qui sera directeur⁹² ».

Fin 1936, on sait à Montréal que Laurendeau a évolué à propos du nationalisme : Thuribe dit que je ne serai plus à la hauteur, au Jeune-Canada, à cause de mon évolution. Thuribe ajoute : 'Je crois bien que tout le monde a constaté cette évo-

89. R. CHARBONNEAU à A. Laurendeau, 6 mars 1936, CRLG, P2/A, 28 ; R. MONETTE au même, 14 mars 1936, P2/A, 28 ; T. BELZILE au même, 30 avril 1936, P2/A, 28

90. A. LAURENDEAU à Arthur Laurendeau, 5 juin 1936, CRLG, P2/B, 229.

91. Abbé L. GROULX à Ghislaine et André Laurendeau, 2 septembre 1936 cité dans « "L'esprit des années trente". Une correspondance Lionel Groulx-André Laurendeau (1936) », *Les Cahiers d'histoire du Québec au XX^e siècle*, loc. cit. : 93.

92. A. LAURENDEAU à Arthur Laurendeau, 23 décembre 1936, CRLG, P2/B, 229.

lution'. En quoi consiste-t-elle ? Comment la caractériserais-tu ? S'agit-il de questions nationales ? [...], Thuribe « considère que je ne suis plus dans l'esprit des Jeune-Canada ». Cela m'a d'abord déçu, non à cause du jugement, mais qu'on ne me l'ait pas dit directement. Ensuite, j'ai trouvé ça bien drôle, j'en riais tout seul. 'L'esprit des Jeune-Canada', d'où qu'i vient ?...⁹³.

Le père Archambault pose un diagnostic qui intéresse Laurendeau à un double titre parce qu'il porte et sur les Jeune-Canada et sur *L'Action nationale* :

Le père Archambault me dit incidemment que les Jeune-Canada trouvent l'*Action nationale* terne – « avec raison » ajoute-t-il. S'il n'y avait pas à cela impertinence, je répondrais : oui, du moins pour certains mot d'ordre... – Qu'est-ce qu'il veut dire ? Peut-être qu'il lui 'manque' une atmosphère de polémique ? Alors, je serai loin de le satisfaire. Terne me semble très mal caractériser la revue – jugée sur le plan canadien. Ce mot-là m'a agacé de la part du père : je lui ai dit un mot. [...] Le même père Archambault semble pessimiste ce qui chez lui est très rare [...] : me dépeint *La Nation* et les [Jeunesses Patriotes] affreusement divisés, les Jeune-Canada endormis⁹⁴.

Le point de vue des Jeune-Canada sur *L'Action nationale* ne peut que l'intéresser au plus haut point, car sa réflexion sur son propre avenir va en ce sens :

Lui [père Doncoeur] ai parlé de mon avenir, au Canada. Sans qu'il m'ait conseillé, je sens que, d'après lui, le mieux serait que je demeure à l'*Action nationale* toute ma vie, préparant une doctrine adaptée, que d'autres (ou moi : mais ces bi réussites sont rares) réaliseront en politique et ailleurs. La revue, c'est ce qu'il y a de mieux. Ça oblige à vivre, à se renouveler. (Le journal me fait peur, on risque de s'y perdre, par éparpillement ou dilution). Puis, ici et là, un bon livre, en profondeur⁹⁵.

C'est aussi là qu'il se voit, lui qui depuis deux ans a mené une enquête auprès des intellectuels et des revues. Sa réflexion lui fait même imaginer une nouvelle *Action nationale* sur le modèle de l'ancienne *Action française* de Montréal :

Par rapport à moi, c'est plus complexe. Quelque soit l'avenir, tu sais que je voudrais que l'œuvre grandisse, s'adjoigne un service d'éditions d'abord spécialisées, puis de plus en plus large, peut-être aussi, pour compléter, un service de librairie et, qui sait ? Quand l'affaire sera vraiment lancée, un hebdo d'action qui allègerait l'*Action* en lui permettant d'être plus sérieusement doctrinale et étendrait le champ d'influences. Pour cela, j'espérais m'adjoindre plus tard un administrateur de ma génération, de mes idées, et pas un rond de cuir mais un débrouillard dans son

93. A. LAURENDEAU à Arthur Laurendeau, 31 décembre 1936, CRLG, P2/B, 229

94. A. LAURENDEAU à Arthur Laurendeau, 13 janvier 1937, CRLG, P2/B, 229.

95. A. LAURENDEAU à Arthur Laurendeau, 15 juin 1936, CRLG, P2/B, 229.

domaine. Je n'ose écrire le nom de Paul que son état de santé rend trop instable pour l'instant ; mais lui ou un autre, recruté aux Jeune-Canada ou de groupes de jeunesse au Sainte-Marie ou du groupe du père Dubé, etc. Or si Cartier prend la chose en main, lui père de famille qui a besoin de gagner, ce serait peut-être délicat de lui enlever ça... Mais, comme tu dis, vivons dans le présent. Ça te soulage cette année, ça nous soulagera l'an prochain (car mon affaire mettra du temps à grandir). Mieux vaut sans doute que nous soyons forcés d'y aller lentement, au travers des difficultés. Car la doctrine est essentielle et il ne s'agirait pas de se disperser au départ : peut-être qu'il faudra pour ces besognes (surtout l'hebdo) des équipes distinctes. — Je ne m'en fais pas⁹⁶.

Son retour à la fin de l'été 1937 ravive les questions sur les Jeune-Canada. Robert Charbonneau qui co-dirige *La Relève* lui écrit : « Tu peux imaginer mon inquiétude à la pensée de t'avoir comme concurrent cette année. On parle de la réorganisation de *L'Action nationale* sous ta direction. Que feront les Jeune-Canada là-dedans ? Je n'ai pas revu ces jeunes gens depuis le départ de Paul Dumas. Je n'ai pas entendu parler d'eux. Que se passe-t-il là encore ? Veux-tu me rassurer ?⁹⁷ ». Gérard Filion lui écrit sur papier en-tête de *La Terre de chez nous*, organe de l'Union catholique des cultivateurs dont il est le nouveau directeur, l'informant qu'il a contacté « quelques copains » qui se réuniront chez T. Belzile : « J'espère que nous aurons le plaisir de t'avoir parmi nous. Nous profiterons de l'occasion pour faire quelques échanges d'idées et pour voir si

96. A. LAURENDEAU à Arthur Laurendeau, 19 mars 1937, CRLG, P2/B, 229. L'allusion au père Rodolphe Dubé — bientôt François Hertel —, suit une correspondance de celui-ci qui propose à Laurendeau la formation d'un nouveau groupe de jeunesse — plus d'orientation philosophique — et d'une revue : « J'aurais encore beaucoup à vous dire. Je pousse depuis quelque temps sept ou huit de ces jeunes à la fondation d'une revue d'un genre spécial. Elle ne compterait guère que de la création. Essais écrits par des jeunes et parfois par de plus vieux pour des jeunes, textes psychologiques. Poèmes, etc. Mon but est le suivant : faire œuvre nationaliste constructive. Voici. Que nous manque-t-il ici ? C'est d'exister dans le domaine de la pensée. C'est de posséder un climat de culture à nous. Ne serait-il pas plus utile à cette fin de commencer dès maintenant à créer une pensée, une culture canadienne-française que de combattre contre les ombres que sont nos déficiences ». Au moment où Laurendeau est sur le chemin du retour à Montréal, il lui précise l'orientation et l'objectif de ce mouvement à venir : « Catholicisme. Nationalisme. Personnalisme. Autorité. Séparatisme, corporatisme. » Le tout unifié et adapté au pays laurentien. Voilà, à mon humble avis, les six points essentiels d'un programme réel de rénovation dans notre pays. [...] Le grand devoir de l'heure en *Action nationale* est d'ordre culturel : rendre un spiritualisme au moins élémentaire au peuple de pragmatistes que nous sommes devenus. Et c'est par là que nous posséderions une mentalité, une culture vraiment originale et vraiment nôtre ». RODOLPHE DUBÉ à A. Laurendeau, 31 juillet et 21 août 1937, CRLG, P2/D1, 3.

97. ROBERT CHARBONNEAU, Ottawa, à André Laurendeau, 1^{er} septembre 1937, CRLG, P2/D1, 3.

nous pouvons faire quelque chose au Jeune-Canada au cours de la prochaine année⁹⁸. » Rien ne se fera : Laurendeau entre alors à *L'Action nationale* comme directeur, selon son plan.

Conclusion

Dans les années Trente, les Jeune-Canada furent à la fois une éclaircie et un ennuagement. Apparus au moment de la crise d'identité de l'ACJC et d'une nouvelle identification des milieux catholiques jeunes à une action essentiellement catholique dans des milieux spécifiques de vie et de travail, les Jeune-Canada choisissent par leur appellation d'être un mouvement purement national, comme leurs ancêtres en Europe, au XIX^e siècle. Un homme confortera paradoxalement certains membres dans ce choix : Jacques Maritain, qui est précisément la figure d'une prise de distance à l'égard du nationalisme et l'homme des distinctions, y compris entre la religion et le nationalisme. Mais en adoptant en 1935 la distinction entre « agir en chrétien » et « agir en tant que chrétien », les Jeune-Canada pouvaient s'engager « en chrétiens » sans s'afficher « en tant que chrétiens » et naviguer à vue dans le débat sur les rapports entre l'action nationale et l'action catholique.

Ce mouvement d'une trentaine de jeunes donna manifestement un nouveau souffle au nationalisme canadien-français. Après la disparition, pour des raisons financières d'abord et idéologiques possiblement, de *L'Action française* de Montréal (1917-1928) et tout juste avant sa relance en janvier 1933 dans *L'Action nationale*, les Jeune-Canada, inspirés et par *L'Action française* et par son ex-directeur, l'abbé Lionel Groulx, renouent avec le nationalisme contre et au-dessus des partis politiques, jusqu'à ce que la flamme de deux nouveaux partis « nationaux » – l'Action libérale nationale et l'Union nationale – ne viennent à nouveau attirer le papillon de nuit.

Mais en même temps, les Jeune-Canada inventent le « maîtres chez nous » que les Libéraux de Jean Lesage reprendront en 1963. Ce « maître chez soi » inspire leur appui à ceux qui plaident alors en faveur de la nationalisation des compagnies d'électricité, tout comme il inspire une « doctrine » politique à composantes inédites. La moins reconnue de ces composantes concerne la leçon qu'ils tirent des préventions de Maritain qui leur conseille « d'exister d'abord » ; Laurendeau comprendra et retiendra qu'il faut être soi-même et comme individu et comme peuple. Le nationalisme des Jeune-Canada, formulé en 1935 dans le

98. GÉRARD FILION, Montréal, à André Laurendeau, 14 septembre 1937, CRLG, P2/D5, 1.

tract rédigé par leur leader, André Laurendeau, va plus loin que celui de *L'Action française* qui, en 1921 et en 1921 seulement, avait conçu pour faire face à une possible dissolution de la Confédération canadienne, un indépendantisme défensif et préventif : l'indépendance au cas où... Les Jeune-Canada renouent avec l'idée de la Laurentie en ne la précisant guère plus et en reconnaissant qu'il s'agit toujours d'un objectif irréalisable pour l'heure. Mais l'idée est remise au goût du jour, et d'autres (*La Nation*, les Jeunesses Patriotes), quasi au même moment, la pousseront plus loin et plus fortement.

L'idée inquiète à ce point que le grand Bourassa sort de sa retraite de la vie publique pour venir la dénoncer comme « un péché » lors de conférences parrainées par nulle autre que la traditionaliste ACJC dont Laurendeau est membre et dont il cherche alors à se distancer. On voit ici la marque de la crise politique et spirituelle de la Crise des années Trente. Bourassa est alors un écho sinon un renforcement de Maritain, de la condamnation du nationalisme « outrancier » de 1926. Mais, autre composante inédite, les Jeune-Canada et Laurendeau, qui est alors en France, suggèrent qu'il faudra dorénavant faire la distinction – on a bien appris – entre le nationalisme européen et celui du Canada français. On peut opposer cela à Bourassa et le fait qu'on chercherait vainement un nationalisme « outrancier » au Canada français ; mais on ne peut lui opposer un chef, pas plus Groulx, le prêtre, que Gouin, le chef hésitant et bientôt dupé de l'Action libérale nationale. Un autre aspect du nationalisme des Jeune-Canada étonne : le jour où il n'y aura plus d'autre choix que la Laurentie, celle-ci ne se fera pas par quelque recours au principe des nationalités, récusé par les penseurs catholiques depuis le temps où son application en Italie a desservi la Papauté et le Vatican. La question se pose : ce nationalisme laurentien est-il autre chose qu'un nationalisme culturel et comment peut-on le faire passer à l'acte ?

La dernière composante inédite du nationalisme de Laurendeau sinon des Jeune-Canada a trait aux modalités de dépassement du nationalisme, même non outrancier. Les Jeune-Canada ont compris qu'un « nous » ne peut se construire que sur des « soi ». La formule de Laurendeau vaut d'être recitée, elle est promise à un bel avenir : « L'homme ne s'élève à l'universel que par étapes. Faire sauter un échelon, s'élancer droit dans l'abstrait c'est risquer de s'y perdre et de fabriquer des idéologies en série ». C'est encore au même André Laurendeau, curieux de l'expérience alsacienne, que l'ami de Saint-Denys Garneau explique : « Non pas devenir plus Alsacien [...], mais faire épanouir, à l'aide de l'Alsacien qu'il est, l'homme qu'il est aussi, l'homme qu'il est finalement ».

La volonté sinon la nécessité de la Crise de comprendre le présent et d'y faire face fait partie de l'éclaircie : les Jeune-Canada réfléchissent sur l'homme présent et « concret de 1934 ». Mais le ciel du présent est ennuagé par le passé : si l'on entend bien faire autre chose que « veiller les morts », on vise « des innovations fécondes qui ne détruisent pas la stabilité ». Il l'est aussi par le déclin et la disparition des Jeune-Canada. D'autres mouvements allaient reprendre, autrement, l'idée de l'indépendance, et Laurendeau, de retour d'Europe et revenu d'un certain nationalisme, allait poursuivre sa quête d'un destin du Canada français comme directeur de *L'Action nationale*.

Yvonne Laurendeau